

Sous les pavés, un journalisme de combat

Contre Enquête

Numéro spécial - Juin 2008

Fabrice
L'homme

Poil à
gratter



Sondage exclusif



L'INVESTIGATION

la pépite du journalisme menacée

Angeli
Davet
Gattégno
Laske
Nouzille
Plenel
Ploquin
Pontaut
Valdiguié...



Un genre à part
de la profession

Les raisons
de son déclin

ENQUÊTE



Police, justice, presse...

Un jeu de dupes

au coeur des « affaires »

Contre-Enquête

Tél.: 06 23 81 37 32

Email: benoitpavan@hotmail.fr

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE: Paul Pavan

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION: Éric Merlen

RÉDACTION, MAQUETTE ET ÉDITION: Benoit Pavan

CORRECTIONS: Marie-Joëlle Portugal

FABRICATION

IMPRIMERIE: Imprimerie Ruzzin, 2 rue du 8 Mai
1945, 38430 MOIRANS. Tél. : 04 76 35 34 18

REMERCIEMENTS: Karl Laske, Fabrice Lhomme, Thierry Feuillet, Hervé Gattégno, Claude Angeli, Gérard Davet, Frédéric Ploquin, Jean-Marie Pontaut, Vincent Nouzille, Laurent Joffrin, Laurent Valdiguié, Dominique Martin, Nicolas Pinsault, Sophie Landrin, Christian Redon, Alexandre Buisson, ainsi que tous ceux qui ont eu la gentillesse de répondre à mon questionnaire.

À mon père, soutien de chaque instant.
À Chloé, mon rayon de soleil.

BIBLIOGRAPHIE:

Avvret, Patrick, *Le journalisme d'investigation selon la Convention européenne des droits de l'homme*, L'égalité, 1997-2004, 18^e année, p.33-39.

Berthomet, Stéphane, et Mauduit, Patrick, *Connaitre l'enquête policière*, Éditions Victoires, 2006.

Borjesson, Kristina, *Black List*, Éditions 10/18, 2004.

Charon, Jean-Marie, *Le journalisme d'investigation et la recherche d'une nouvelle légitimité*, Hermès 35, 2003, p. 137 - 144.

Charon, Jean-Marie, *Journalisme et sciences sociales. Proximités et malentendus*, Politix, 1996, Volume 9, Numéro 36, p. 16 - 32.

Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation aux États-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997.

Leclerc, Henri, et Théolleyre, Jean-Marc, *Les médias et la justice : liberté de la presse et respect du droit*, éditions CFPJ, 1996.

Lemieux, Cyril, *Heurs et malheurs du journalisme d'investigation en France*, paru dans Delporte (C.), Palmer (M.), Ruellan (D.), dir, Presse à scandale, scandale de presse, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 85-96.

Lemieux, Cyril, *Les journalistes, une morale d'exception ?*, Politix, 1992, Volume 5, Numéro 19, p. 7-30.

Marchetti, Dominique, *Les révélations du "journalisme d'investigation"*, Actes de la recherche en sciences sociales, 2000, Volume 131, Numéro 1, p. 30-40.

Martin, Laurent, *Pourquoi lit-on Le Canard Enchaîné ?*, Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 2000, Volume 68, Numéro 68, p. 43 - 54.

Martin, Laurent, *Le Canard Enchaîné*, Flammarion, 2001.

Moreira, Paul, *Les nouvelles censures : dans les coulisses de la manipulation*, Robert Laffont, janvier 2007.

Neveu, Erik, *De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques*, Réseaux, 2000, Volume 18, Numéro 100, p. 107 - 136.

Neveu, Erik, *Journalistes au quotidien. Pour une socioanalyse des pratiques journalistiques* (Alain Accardo), Réseaux, 1996, Volume 14, Numéro 77, p. 194 - 196.

Parent, Georges-André, *Presse et corps policiers : complicité et conflit*, Criminologie, Volume 20, numéro 1, 1987, p. 99-120.

Plenel, Edwy, *La part d'ombre*, Gallimard, 1994.

Waisbord, Silvio, *Le journalisme d'investigation est nécessaire aux démocraties*, Les médias et la déontologie, Dossiers mondiaux - Revue électronique, Département d'État des États-Unis - Bureau des programmes d'information internationale, Avril 2001.



SOMMAIRE

ÉDITION SPÉCIALE.

JUIN 2008



NOTRE OPINION

3 Porter la plume dans la plaie

ÉVÈNEMENT

4 La pépite du journalisme menacée

6 Une querelle de mots

9 De l'affaire «Dreyfus» au grand reportage

11 Une alliance de circonstance

12 Sous les pavés, un journalisme de combat

17 En quête d'émotions

DÉCRYPTAGE

19 Notre sondage au crible

PORTRAIT

20 Fabrice Lhomme, l'investigation par intraveineuse

ENQUÊTE

22 Police, justice, presse : un jeu de dupes au coeur des « affaires »

ENTRETIEN

27 Rencontre avec Edwy Plenel, fondateur de Mediapart

FAUT VOIR

30 Poil à gratter

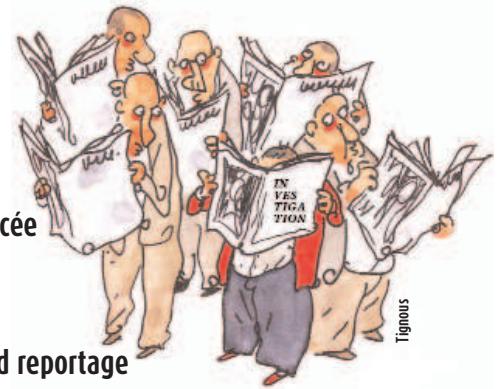


Photo de couverture : Benoit Pavan / Contre-enquête - Illustration : D.R.

Porter la plume dans la plaie

PAR BENOIT PAVAN

Le mythe est tel qu'on ne peut échapper à l'aura légendaire qui l'enveloppe. A ce voile de prestige qui, depuis près de quarante ans, entoure une pratique qui fascine autant qu'elle intrigue. À ce rayonnement infini, qui, telle une étoile, éclaire les nuits orageuses d'une profession qu'ils sont nombreux à choisir par vocation. Par passion. Pour la noblesse de ses objectifs.

« *Le journalisme d'investigation* ». Devant le renom de l'expression, pourtant qualifiée de pléonasme par certains, on se prend à rêver d'une aventure à travers les siècles dont on serait le héros. On se métamorphose alors en Albert Londres, audacieux reporter décrivant les horreurs quotidiennes vécues par les prisonniers du *Bagne*, à Cayenne. On se transforme en Joseph Kessel, dénonçant la menace nazie dans « *La passante du sans-souci* ». On se mue en Bob Woodward, valeureux localier du *Washington Post*, projeté au cœur d'un séisme médiatique qui va provoquer la chute d'un président et de son système de financement occulte. On s' imagine seul, dans un obscur parking souterrain, dans l'attente d'un informateur mystérieux et de ses révélations. On tente de se persuader qu'il n'existe qu'un seul et unique journaliste, combattant intrépide, justicier courageux, pourchassant les illégalités et dénonçant les infractions. Bref, qu'il n'existe en somme qu'un seul journalisme : d'investigation.

Avant d'ouvrir les yeux, on se résout enfin à croire que de retour d'Afrique, Albert Londres avait raison en rédigeant sa célèbre maxime : « *Je demeure convaincu qu'un journaliste n'est pas un enfant de chœur et que son rôle ne consiste pas à précéder les processions, la main plongée dans une corbeille de pétales de roses. Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie* » (1).

Oui mais voilà. Aussi belle et respectable soit cette affirmation, la réalité nous pousse cependant à amorcer un douloureux retour sur terre. Les faits sont là, devant nous, et nous narguent. Non, l'investigation n'est objectivement plus aujourd'hui l'équivalent du journalisme. Elle n'est plus LE journalisme mais un genre du journalisme, voire un des métiers du journalisme, même si près de la moitié des

Rouletabille modernes continuent de penser le contraire (comme l'indique une partie de notre sondage exclusif). D'ailleurs, ce sont les mêmes journalistes qui, en dépit de leurs opinions, mettent l'investigation de côté. Et pour cause : elle ravive une blessure profonde qui n'a pas encore cicatrisé, une douleur anesthésiée par le temps, l'évolution des pratiques, et les attentes du public. Elle oblige les détenteurs de la carte de presse à se remémorer, parfois avec nostalgie, une période faste où l'on pouvait sans problèmes l'afficher avec fierté.

Pour constater que cette souffrance existe, il suffit, justement, de « *porter la plume dans la plaie* » et de demander à la profession de définir le journalisme d'investigation : une méthode journalistique rigoureuse faite de vérifications et de recoupements de l'information, nécessitant un travail de longue haleine. Le journalisme, en somme, diront les puristes. Mais également une spécialité du journalisme, vouée au suivi des affaires dites « *sensibles* » qui ont rythmé cette fameuse période faste de l'histoire de la presse. Cette approche journalistique, ce genre à part, marginalisé, devrait pourtant prospérer dans toute la profession. Ce n'est malheureusement plus le cas. Le journalisme a évolué. Il a perdu de sa superbe.

Difficilement tolérée par les journalistes, la réflexion sur le journalisme d'investigation devrait pousser ces derniers à entamer leur propre autocritique. Une sorte de thérapie de groupe pénible qui rend compte de l'ampleur du désastre rongant une profession dont les règles déontologiques sont bafouées. Le constat est rude : la course au scoop menace encore l'investigation. L'agonie financière de la presse écrite et la logique commerciale sans scrupules des annonceurs a amorcé son déclin. L'indépendance chancelante des entreprises de presse, symbolisée par le rachat des titres par de riches magnats servant leurs propres intérêts, l'a blessée, la plongeant même dans le coma. Espérons que l'association de toutes ces épreuves ne la tue pas. Car c'est au journalisme tout entier que sa disparition porterait un coup d'arrêt ●

(1) Albert Londres, *Terre d'ébène (La Traite des Noirs)*, récit, Paris : Privat/Le Rocher, 2007, coll. « Motifs ».

ÉVÉNEMENT

L'investigation

la pépite du journalisme menacée

▷ Les raisons de son déclin actuel

▷ Un genre à part de la profession



Les résultats de notre sondage exclusif

Simple outil du journalisme ou spécialité de quelques journalistes ? Le débat qui entoure la définition du journalisme d'investigation divise la profession. Important par son histoire, ses méthodes, et son impact sur la société, il reste peu pratiqué au sein des rédactions. Décryptage des aspects qui font de l'investigation un genre journalistique à part. Et une espèce en voie de disparition.

Motus et bouche cousue. Dans les rédactions, c'est quasiment l'omerta. Même chuchoté, le mot dérange, irrite, et soulève des polémiques quand jadis, il suscitait les convoitises. Glorifié du temps des révélations d'Albert Londres et Joseph Kessel, mythifié depuis le scandale du Watergate, anobli durant les « affaires » des décennies 80 et 90, le journalisme d'investigation n'est plus à la mode en France. Il semblerait qu'il soit même devenu depuis quelques années l'un des tabous majeurs de la profession. Du rubricard au patron de journal. Dans les esprits et les prises de décisions. Sur le terrain et dans les journaux. Le journalisme d'investigation : une

sorte de « vilain petit canard » du journalisme. Un empêchement de tourner en rond, marginalisé de force à l'heure où la tendance est au suivi de l'agenda, à la reprise de dépêches et de communiqués de presse. Un oiseau rare menacé d'ex-

« L'investigation est l'objet de luttes symboliques portant sur la définition même de l'activité journalistique ».
Dominique Marchetti, sociologue.

inction, qu'ils sont aujourd'hui peu nombreux à protéger, même au motif de réhabiliter l'honneur d'un journalisme piétiné par une presse qui se

« pipolise ». Par une presse qui, dangereusement, s'affiche de moins en moins pluraliste.

Paradoxalement, si malheureuse soit-elle, la mise à l'écart de l'investigation confirme en quelque sorte la place de choix qu'elle occupe toujours dans la hiérarchie des approches journalistiques. Dans ce cas, pourquoi tant de silence, de gêne autour de l'investigation ? Pourquoi dénigrer la pratique d'un genre qui a fait les beaux jours du métier ? « *Peut-être parce qu'il est l'objet de luttes symboliques portant sur la définition même de l'activité journalistique* » (1), analyse le sociologue Dominique Marchetti, spécialiste des médias. Une partie du problème est bien là : définir le journalisme d'investigation revient à regarder en face une bien cruelle réalité. Celle d'un métier



FIGURE 1 : Question posée par courriel à 110 journalistes
Choisissez une des affirmations suivantes :

	Sondage Contre-Enquête %
Le journalisme d'investigation est une <i>compétence</i> partagée par tous les journalistes.	44,5
Le journalisme d'investigation est une <i>spécialisation</i> de quelques journalistes.	55,5

qui va mal, pointé du doigt par une partie de l'opinion publique. Celle d'une profession malmenée, rattrapée par une impitoyable logique économique, muselée par un pouvoir oppressant, des actionnaires calculateurs, et des annonceurs exigeants. Mais qu'entend-on réellement par journalisme d'investigation ? Malgré les difficultés qu'il rencontre à l'heure actuelle, dans quelle mesure reste-t-il un genre journalistique spécifique dans la profession ?

Journalisme « classique »

S'il était possible de personnifier le journalisme d'investigation, il pourrait ressembler à un intrépide aventurier au tempérament prononcé et à la personnalité complexe. Pour apprécier les caractères de cette approche journalistique particulière et en mesurer l'ambiguïté, il suffit d'examiner la double facette qui marque le genre et par prolongement, sa définition. Méthode journalistique ou spécialité de quelques journalistes ?

« Ce n'est pas rester assis sur une chaise de bureau en attendant que l'information vous arrive ».
 Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard Enchaîné*.

Cette dualité se reflète également au sein de la corporation des journalistes qui, au moment de mettre des mots sur une pratique dont elle s'est forgée une opinion, confirme qu'un consensus est loin d'entourer la question. Notre sondage exclusif le prouve : 55,5 % des journalistes interrogés estiment que le journalisme d'investigation est une spécialisation de quelques journalistes, 44,5 % d'entre eux optant pour une compétence de toute la profession (voir Figure 1 ci-dessus). Pour les spécialistes qui ont pu prati-

quer l'investigation ou qui la pratiquent encore, les points de vue divergent lorsqu'il s'agit de la définir. Tous mettent toutefois en avant un aspect apparaissant comme incontournable : le journalisme d'investigation est avant tout une approche journalistique qui se caractérise par des recherches méthodiques sur un unique sujet dont l'approfondissement requiert une durée de travail importante. « *L'investigation, c'est une façon de prendre les sujets en leur donnant une couleur en fonction des informations que vous avez, et du temps dont vous disposez pour creuser. Pour moi, c'est un genre journalistique au*

L'INVESTIGATION, LA PÉPITE DU JOURNALISME MENACÉE

sein duquel existe une méthode, une manière de travailler qui s'apprend » (2), décrypte Vincent Nouzille, cofondateur du site d'information *Bakchich* et professeur d'enquête au Centre de Formation des Journalistes (CFJ).

Pour préciser cet aspect de la définition, beaucoup de journalistes préfèrent d'ailleurs parler de journalisme d'« enquête » plutôt que d'« investigation » et insistent sur l'association maladroite des mots « journalisme » et « investigation », la qualifiant de pléonasme puisque tout journalisme est censé être d'investigation - ou d'enquête - dans la méthode. Néanmoins, il est admis que les deux termes peuvent être employés indifféremment pour faire référence à cette méthode journalistique (voir encadré « Investigation, enquête, contre-enquête : une querelle de mots », p.6). « *En effet, c'est un abus de langage puisqu'enquêter fait partie du journalisme. L'investigation est un des genres journalistiques* » (2), ajoute Vincent Nouzille.

Journaliste reconnu pour son travail ►

ÉVÈNEMENT

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

« Un genre qui s'enseigne, »



« **A** ux États-Unis, ils caricaturent les genres. Ainsi, il existe deux pratiques journalistiques qui s'enseignent

de manière extrêmement détaillées au cours de *workshops* : le « *narrative journalism* » et « *l'investigative journalism* ». Le premier s'attache à coller au personnage dont vous racontez l'histoire, et le second à prendre de la distance avec votre sujet pour le mettre en question. En France, on appellerait cela le reportage et l'analyse des faits. Ce sont deux approches antinomiques qui, à mes yeux, peuvent se marier dans une enquête. Le journalisme parfait, c'est celui qui peut passer de l'un à l'autre et utiliser toutes les ficelles pour raconter une histoire et la remettre en question. Tout cela se peaufine, s'apprend, et s'enrichit au fil des enquêtes. L'enquête est un genre journalistique qui s'enseigne. »●



**Vincent Nouzille,
Le prof.**

Journaliste indépendant, professeur d'enquête au Centre de Formation des Journalistes (CFJ), et cofondateur du site d'information *Bakchich*.

Propos recueillis le 21 avril 2008 à Paris.

► d'investigation et témoin privilégié des débuts du genre, Claude Angeli, rédacteur en chef de l'hebdomadaire satirique *Le Canard Enchaîné*, va plus loin en créant une équivalence directe entre investigation et journalisme. « *L'investigation ou l'enquête, ce n'est pas un genre journalistique, c'est le journalisme. Le métier du journaliste, c'est d'aller à la recherche d'informations, c'est donc d'enquêter, ce n'est pas rester assis sur une chaise de bureau en attendant que l'information vous arrive et se contenter de la remettre en forme. Le journaliste se doit d'expliquer à ses concitoyens dans quelle société ils vivent en allant sur le terrain. Il doit les amener à comprendre comment se prennent les décisions, et à se comporter de façon civique* » (3). De l'autre côté de l'Atlantique, on trouve un écho à cette réflexion dans le célèbre guide des journalistes d'investigation américains : *The Reporter's Handbook*. « *Ce n'est rien*

« L'investigation, ce n'est rien d'autre que du journalisme classique et implacable ».

John Ullmann et Jan Colbert, *The Reporter's Handbook*.

d'autre que du journalisme classique et implacable », confirment John Ullmann et Jan Colbert, les deux co-auteurs de l'ouvrage (4).

Une méthode rigoureuse

Prolongement naturel des techniques de base employées au quotidien dans le reportage par tous les journalistes, les méthodes utilisées lors des enquêtes journalistiques diffèrent néanmoins sur plusieurs points. Par leur but, tout d'abord, le reportage présentant la description objective de faits précis dont le

journaliste a été le témoin. De son côté, l'investigation caractérise la révélation d'informations le plus souvent dissimulées et qui touchent à un sujet dit « sensible » ou qui contient encore quelques parts d'ombre (6).

Autre différence notable : contrairement au reportage, l'information issue de l'investigation est exclusive. Sa publication n'est possible qu'à partir du moment où sa véracité et sa cohérence ont été vérifiées par le journaliste par recoupement avec plusieurs sources. Plus descriptif, le reportage peut se contenter de croire en la bonne foi de ses sources (6).

La recherche est également une part essentielle du travail d'investigation. Elle peut demander des mois, voire, pour certaines enquêtes, des années. Cette notion de temps de recherche est moins essentielle au reportage, qui s'attache à décrire une réalité vécue sur le terrain. Ainsi, il peut donc être très bref dans sa réalisation (6).

ATTENDEZ-VOUS À APPRENDRE

Une querelle de mots

Le « journalisme d'investigation ». La formule agace bon nombre de journalistes, qui pointent du doigt l'utilisation, pour désigner cette méthode journalistique, d'un terme anglo-saxon auquel ils trouvent dans la langue française un équivalent littéral adéquate : le « journalisme d'enquête ». « *Journalisme d'investigation ne veut rien dire. C'est un pléonasme. Tout journalisme est d'investigation. Ordinairement, je préfère parler de journalisme d'enquête, car le terme investigation est un anglicisme* » (1), commente Edwy Plenel, ancien directeur du quotidien *Le Monde* et fondateur du site d'information *Mediapart*.

D'un point de vue sémantique, les définitions des mots « enquête » et « investigation », admises par la langue française, présentent d'importantes similitudes. En effet, en se référant au dictionnaire, « enquête » qualifie une « *recherche méthodique reposant notamment sur des questions et des témoignages* » quand « investigation » caractérise une « *recherche suivie, systématique* » sur un sujet donné (2). Interrogés dans le cadre de notre sondage exclusif sur le journalisme d'investigation (voir ci-dessous), les journalistes confirment cette tendance en utilisant indifféremment les deux termes : 71,8 % d'entre eux jugent « correct » de parler sans distinction de journalisme d' « investigation » ou de journalisme d' « enquête ».

Cependant, certains jugent nécessaire de préciser les mots : 28,2 % des journalistes interrogés préfèrent ainsi parler de « contre-enquête » pour définir cette pratique journalistique. Un moyen de rappeler toute l'importance de cette méthode de travail particulière au sein de la profession, puisque pour eux, tout journalisme est par nature d' « investigation » ou d' « enquête ». « *On se focalise trop sur le terme. Ce que l'on appelle « journalisme d'investigation », c'est une commodité de langage pour définir un type de spécialisation journalistique qu'on n'arrive pas à définir autrement parce qu'en réalité, on n'a pas trouvé de meilleur terme* », explique Fabrice Lhomme, journaliste au service « Enquêtes » du site d'information *Mediapart* (3) ●

FIGURE 2 : Question posée par courriel à 110 journalistes

Selon vous, parler de « journalisme d'investigation », c'est plutôt :

	Sondage Contre-Enquête %
Correct. On pourra également parler de « journalisme d'enquête ».	71,8
Incorrect. On parlera plutôt de « Journalisme de contre-enquête », car par définition, tout journalisme est « d'investigation » ou « d'enquête ».	28,2

(1) Propos recueillis à Lyon les 18 février et 20 mars 2008.

(2) *Le Petit Robert*, 2004.

(3) Propos recueillis le 22 avril 2008 à Paris.

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

“L'enquête est primordiale,”

« Les journalismes de présentation de nouvelles, de magnétophone, ou de type éditorial ne sont pas pertinents s'il n'y a pas d'enquête au préalable. L'enquête coûte en temps et en argent. Le problème, ce sont les liaisons politiques et publicitaires qu'entretiennent les directions de journaux. Il leur sera difficile d'enquêter le jour où une affaire qui implique un annonceur éclate. Le fait que le *Canard Enchaîné* n'ait pas de publicité compte beaucoup. Nous n'avons aucune pression économique. » ●

Propos recueillis le 16 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.



Benoit Tessier / Reuters

**Claude Angeli,
le parrain.**



Rédacteur en chef du *Canard Enchaîné*.

ÉVÉNEMENT

tiers intéressés à leur non-divulgaration, ou dont le sujet étudié réclame un travail de recoupement long et complexe » (voir Figure 3 ci-dessous).

L'investigation suppose ainsi un long et important travail de vérification, de recoupement des informations fournies par un réseau stratégique de contacts, dans un but ultime de recherche de vérité et d'information du lecteur. Une caractéristique qui incite une grande majorité des journalistes à la comparer à un véritable outil de contre-pouvoir, reléguant ainsi le dossier de presse à la poubelle (voir Figure 4 p.8).

Pointure journalistique de l'investigation à la télévision et ancien artificier de l'émission *90 Minutes*, magazine d'enquête à succès qui a fait la renommée de Canal + en matière d'investigation de 2000 à 2006, Paul Moreira fait partie ceux qui définissent l'enquête comme un outil de contre-pouvoir. « [L'investigation], c'est un journalisme de combat qui ne se contente pas de décrire, mais aussi d'interpeler. Un journalisme qui ne craint pas de choisir ses causes et qui doit rester un des outils de contre-pouvoir de la société » (8). Professeur à l'université américaine de Rutgers et spécialiste des médias, Silvio Waisbord argumente également en ce sens, ajoutant que c'est dans le domaine politique que l'enquête peut jouer un ►

Enfin, les sources contactées lors de l'enquête sont indépendantes des sources officielles, dont les propos doivent être pris avec prudence tant leur intérêt à manipuler l'information ou à la cacher peut être important (voir notre enquête, « *Police, justice, presse : un jeu de dupes au coeur des affaires* » p.22) (6).

arrange. La notion de secret occupe une place importante aux yeux de la corporation au moment de définir le genre, puisque près de la moitié des journalistes interrogés lors de notre sondage considèrent avant tout que le journalisme d'investigation « traite les faits dont la collecte peut-être entravée par des

La quête du secret

Aller sur le terrain pour vérifier une information. La recouper, encore et encore, auprès de plusieurs sources, jusqu'à être certain de sa fiabilité. Tel est donc l'objectif du travail d'investigation, dont le principal bénéficiaire est le lecteur. S'il se doit d'éclairer le public sur une problématique qui le touche directement, le travail d'enquête opéré par le journaliste doit également aller plus loin dans sa démarche démocratique en répondant à des « questions importantes sur lesquelles des personnes ou des organisations souhaitent garder le secret » (7). Voir de l'autre côté de l'annonce officielle, révéler les informations cachées, aller voir au-delà du communiqué de presse : dénoncer le secret est l'un des points essentiels du journalisme d'investigation. Que le secret soit polémique ou pas. Qu'il dérange ou qu'il



FIGURE 3 : Question posée par courriel à 110 journalistes
Choisissez la définition la plus proche de votre idée du journalisme d'investigation : « Le journalisme d'investigation... »

	Sondage Contre-Enquête %
...traite les faits dont la collecte peut-être entravée par des tiers intéressés à leur non divulgation, ou dont le sujet étudié réclame un travail de recoupement long et complexe ».	46,4
...implique une indépendance vis à vis des pouvoirs politiques et économiques, et une profondeur d'analyse qui résiste à la tentation de l'audimat ou à la course à l'exclusivité ».	22,7
...se base sur la recherche des journalistes plutôt que celle de fuites et de renseignements communiqués aux organes de presse ».	10,9
...se caractérise par la révélation d'une information contraire ou en controverse d'une version présentée par le(s) responsable(s) politique(s), économique(s), gouvernemental(aux) ».	6,4
...ne craint pas de choisir ses causes, et doit rester un outil de contre pouvoir ».	6,4
...se caractérise par son objectif, qui est de dénoncer les abus et les atteintes à l'intérêt public ».	4,5
...a le pouvoir de rappeler aux citoyens et aux élites politiques l'existence de certains problèmes ».	2,7

► rôle majeur de « quatrième pouvoir ». Il précise que « cette forme de journalisme se caractérise par son objectif, qui est de dénoncer les abus et les atteintes à l'intérêt public ». Le journalisme d'investigation doit son importance « au fait qu'il peut contribuer à la gestion démocratique des affaires publiques » (9). Dévoiler les secrets et jouer les « chiens de garde » de la démocratie. Ces caractéristiques du mythe qui colle à la peau du journalisme d'investigation ont toutefois pris du plomb dans l'aile depuis plusieurs années. Dans un sondage publié le 24 janvier 2001 dans *Télérama*, les Français font même de l'investigation l'une des causes premières de méfiance envers les médias en général (10). Pour Mark Hunter, ancien journaliste américain et Docteur en sciences de l'information de l'université de Paris II, il faut comprendre cette vision démocratique de l'investigation de la part des journalistes « comme l'incitation à une conception plus noble du métier et non comme une description exacte de la réalité » (11).

Un esprit gratte-poil

Plus que d'appliquer une simple méthode journalistique qui nécessite rigueur et patience, pratiquer l'investi-



FIGURE 4 : Question posée par courriel à 110 journalistes

« Bien que certaines entreprises de presse hésitent, devant les pressions de nature commerciales et le risque de poursuites en justice coûteuses, à pratiquer le journalisme d'investigation, ce dernier reste une force importante et constitue l'une des plus grandes contributions apportée par la presse à la démocratie ».

Silvio Waisbord, *Le journalisme d'investigation est nécessaire aux démocraties*, Avril 2001.

Avec cette affirmation, êtes-vous :

	Sondage Contre-Enquête %
D'accord.	66,4
Plutôt d'accord.	30
Plutôt pas d'accord.	2,7
Pas d'accord.	0,9

gation suppose également la mise en oeuvre d'un état d'esprit particulier qui prend à rebrousse-poil celui des interlocuteurs rencontrés sur le terrain. En découle une grande méfiance des sources envers le journaliste toujours à l'affût de l'information compromettante. Envers son attitude gratte-poil. « Enquêter, c'est mettre en pratique un état d'esprit », décrit Vincent Nouzille. « Les journaux n'incitent pas forcément leurs journalistes à creuser un sujet parce qu'ils n'ont pas cette culture » (2). Spécialiste des affaires de grand banditisme, de blanchiment d'argent, et de trafic de drogues, le journaliste Frédéric

Ploquin, de l'hebdomadaire *Marianne*, déplore que ce qu'il qualifie de « qualité » ne soit pas généralisé dans toute la profession. « Les journalistes cantonnent les investigateurs à des domaines spécifiques pour leurs penchants pour les sujets dits « pas propres ». Je revendique de faire des trucs « pas propres », de toucher à la lie du fait-divers, de m'intéresser à l'argent des hommes politiques plutôt qu'à leurs idées, même s'il faut faire les deux », explique-t-il. « On dirait qu'il n'y a que le journaliste d'investigation qui est censé vérifier trois fois son information. Pour beaucoup de gens, c'est la notion de scan- ►

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

« C'est une spécialité, »

« Les mots ont un sens : le journalisme d'enquête, c'est se saisir d'un sujet et l'examiner sous toutes les coutures, trouver des témoins. Cela ne correspond pas à ce que l'on appelle le journalisme d'investigation qui est devenu le suivi des dossiers sensibles à connotation judiciaire. Les journalistes d'investigation font aussi de l'enquête en plus du suivi d'un dossier sensible. Il est normal de confondre les deux termes car ils sont très proches. Mais concrètement, tout se passe différemment. Nous sortons des scoops dans les affaires sensibles. C'est une spécialité. L'enquête, c'est un mode de question journalistique, et pas une rubrique. La contre-enquête est encore un autre mode de traitement

journalistique qui intervient dans un deuxième temps, après l'enquête réalisée par son propre journal ou par un concurrent. Sur un sujet qui a été en apparence défriché, c'est aller plus loin en disant que derrière cette vérité apparente, il y a autre chose à dire. C'est l'enquête derrière l'enquête, qui se différencie dans sa manière de traiter le sujet, via un angle décalé, insolent, avec un côté donneur de leçons et en rupture avec ce qui a été dit. L'investigation, l'enquête, et la contre-enquête, ne sont donc pas à mettre sur le même plan. On ne parle pas de la même chose même si tout cela est perméable. » ●

Propos recueillis le 22 avril 2008 à Paris.



Fabrice Lhomme, l'addicteur.

Journaliste au service « Enquêtes » du site d'information *Mediapart*.



ATTENDEZ-VOUS À APPRENDRE

De l'affaire « Dreyfus » au grand reportage

Dans l'air du temps à la fin du XIX^e siècle, le journalisme d'investigation n'apparaît réellement en France qu'en 1894 avec la révélation par Emile Zola dans *L'Aurore*, de « l'affaire Dreyfus », du nom du capitaine de l'armée française, Juif d'origine alsacienne et condamné injustement au bagne pour trahison. A l'époque, le fait-divers est un genre en vogue dans la presse, enseignant aux journalistes les qualités de l'enquêteur et la valeur du récit (1). Afin de sensibiliser l'opinion publique sur la fragilité des preuves retenues contre Alfred Dreyfus, Emile Zola publie « J'accuse » un plaidoyer qui mobilise de nombreux intellectuels, ébranle la vie publique française, et permet au capitaine d'obtenir la grâce présidentielle en 1908, après des années de bataille judiciaire.

Si cette affaire a joué un rôle important dans la prise de conscience du pouvoir d'investigation de la presse française pour dénoncer les mensonges officiels, le sociologue Jean-Marie Charon (2) avance deux autres arguments pour expliquer la pérennisation de l'investigation au sein de la profession : l'influence anglo-saxonne, qui a amené le modèle du reportage, et le courant littéraire « naturaliste », forme de journalisme « scientifique » privilégiant l'enquête sociale sur le terrain (3).

C'est cette mixture de journalismes complémentaires qui va faire la renommée de grands reporters comme Albert Londres et Joseph Kessel. Ceux-ci ont donné la part belle au récit, contrairement aux journalistes d'investigation actuels, qui recherchent exclusivement le secret (1). Mais leurs périodes du début du XX^e siècle permettent à l'époque au journalisme de jouer son rôle de contre-pouvoir. Ainsi, un an après ses révélations sur la condition des prisonniers de Cayenne (4), en Guyane française, Albert Londres réussit avec *Au Bagne* à faire fermer les portes de l'établisse-

ment pénitencier. Leurs enquêtes contribuent également à ancrer l'investigation au début du XX^e siècle, en forgeant l'état d'esprit de l'investigateur actuel qui, tel Jean-Marie Pontaut, Chef du service « Investigation » de l'hebdomadaire *L'Express*, aime se retrouver « *au coeur des choses, vivre des affaires un peu folles* » (5). Enfin, en essayant d'appuyer leurs informations par d'autres témoignages lors de leurs enquêtes, les grands reporters du début du XX^e vont présenter un avant-goût des méthodes utilisées par les investigateurs aujourd'hui.

Après guerre, de jeunes journalistes comme Jacques Derogy et plus tard, Jean-Marie Pontaut, vont prendre le relais pour donner à l'investigation une forme plus contemporaine ●



D.R.

(1) Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation aux Etats-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997, p. 62.

(2) Charon, Jean-Marie, *Le journalisme d'investigation et la recherche d'une nouvelle légitimité*, Hermès 35, Année 2003, p. 137 - 144.

(3) Cf. Ruellan, Denis, *Le Professionnalisme du flou*, Grenoble, PUG, 1993, p. 115 à 129.

(4) Londres, Albert, *Au Bagne*, Le serpent à plumes, 1998.

(5) Derogy, Jacques, et Pontaut, Jean-Marie, *Investigation. Passion*, Fayard, 1993.

► dale qui détermine le journalisme d'investigation » (12).

Outil essentiel du journalisme, l'investigation l'est donc incontestablement. Les différents visages de cette méthode rigoureuse, utilisée dans divers domaines par les journalistes pour approfondir des sujets rarement ou mal traités le prouvent. Toutefois, le journalisme d'investigation peut également être perçu par la profession à travers un angle de vue plus particulier, comme « *un accident de l'histoire* », ainsi que le souligne Laurent Valdiguié, rédacteur en chef du service « Investigation » de l'hebdomadaire *Paris Match* (13). Celui des affaires qui, entre 1980 et 2000 dans les médias, ont secoué la France et le journalisme.

Deux décennies d'« affaires »

Évoquer le journalisme d'investigation, c'est également s'aventurer sur les sentiers de l'histoire politique française qui, entre 1980 et le début du second millénaire, a été frappée de plein fouet par une vague de scandales politico-financiers qui ont fait les beaux jours de la presse. « *La France était en période de cohabitation et la gauche réglait ses comptes* », analyse Karl Laske, journaliste au service « société » du quotidien *Libération*. « *Les combats politiques étaient accrus. Tout cela a favorisé l'émergence d'affaires* » (14).

Confrontée à la malhonnêteté de ses dirigeants politiques et de ses chefs d'entreprises au début des années 80, la presse hexagonale a utilisé le journalisme d'enquête et ses rouages pour mettre à jour les magouilles financières qui s'opéraient en coulisses entre ces différents protagonistes. Devant l'avalanche des dossiers mettant en cause les personnages les plus haut-placés de l'Etat, les journaux ont mobilisé certains de leurs journalistes pour traiter exclusivement des affaires dites « sensibles », créant ainsi indirectement une nouvelle rubrique dans leurs publications et une « caste » de journalistes spécialisés au sein de la profession. Si la diminution des « affaires » au début des années 2000 a fait que l'ampleur du phénomène est aujourd'hui moins importante, cette petite frange de journalistes spécialisés - certains d'en- ►

ÉVÉNEMENT

► tre eux désormais délégués à d'autres tâches au sein des rédactions - réapparaît lorsqu'un événement tel l'affaire *Clearstream* émerge de la classe politique. Pour désigner ces experts des dossiers « sensibles », la profession n'emploie cette fois qu'une seule terminologie : « les journalistes d'investigation ». Si parler de journalisme d'« enquête » ou d'« investigation » désigne cette méthode d'approfondissement de l'information, on ne parlera que de « journalisme d'investigation » pour caractériser cette période de l'histoire de la presse. « *Aujourd'hui, ceux qui entrent dans la catégorie des journalistes d'investigation sont des journalistes qui, pour l'essentiel, suivent les dossiers ou les affaires dites sensibles, c'est-à-dire qui peuvent remettre en cause une personnalité ou l'équilibre de l'Etat. Il n'y en a pas beaucoup, peut-être plusieurs dizaines en France. C'est donc une*

petite catégorie », précise Fabrice Lhomme, journaliste au service « Enquêtes » du site d'information *Mediapart* (voir son portrait p.30) (15).

« Il faut avoir de la finesse, être fiable, faire preuve de rigueur, être fouineur, et avoir de l'intuition ».

Fabrice Lhomme,
journaliste à *Mediapart*.

Pour Laurent Joffrin, directeur du quotidien *Libération*, le journaliste d'investigation ne doit cependant pas être confondu avec le rubricard judiciaire, dont le théâtre est exclusivement celui du tribunal. « *Dans le langage courant, l'enquête caractérise le travail des journalistes qui s'occupent des affaires,*

et qui ont de facto des liens avec les organes policiers ou judiciaires, au sein desquels ils possèdent des sources. Ils s'occupent de tout ce qui va déboucher sur une affaire judiciaire. A ne pas confondre avec le journaliste judiciaire, qui suit les procès. Les journalistes d'investigation agissent en amont des procès, en révélant des informations illégales » (16).

Carnet d'adresses

Se frotter à la face cachée du pouvoir de l'État et à la puissance des entreprises indique de prendre des risques pouvant mener à des poursuites judiciaires. Pour éviter ce piège relatif aux « affaires », les journalistes chargés de traiter ces dossiers ont ainsi mis en application la rigueur de l'enquête classique et l'ont approfondie, élargie, jusqu'à l'adapter intégralement à leurs besoins. « *C'est là qu'entrent en jeu les contact et des* ►

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

“C'est être en amont de la justice,”



**Hervé Gattégno,
le fonceur.**

Journaliste à l'hebdomadaire *Le Point*. Ancien chef du service politique du *Monde*, il a publié de nombreuses enquêtes sur les pouvoirs.



« **J**e fais une distinction claire entre le journalisme d'investigation répondant à la définition générale de l'investigation, qui est un anglicisme, et ce qu'on appelle les journalistes d'investigation en France. Sont abusivement appelés ainsi les journalistes qui traitent depuis une vingtaine d'années une rubrique qui est celle de la couverture des affaires, des scandales, et des « super » faits-divers. Ce sont des journalistes qui essaient d'avoir des exclusivités sur les enquêtes en cours, qu'elles soient de police, de justice, ou de gendarmerie, et parfois, par extension, des services de renseignements. C'est une spécificité française.

Dans les autres pays, on n'appelle pas « investigative journalism » les gens qui suivent les enquêtes du procureur sur l'implication de tel homme politique. L'investigation, ce n'est pas loin d'être le contraire du suivi de l'actualité judiciaire. Faire de l'investigation, c'est être en amont ou en parallèle de ce que

fait la justice. C'est retrouver un protagoniste que la justice n'a pas réussi à retrouver, c'est retrouver des éléments qui démontrent quelque chose qui est hors procédure judiciaire. Ce sont des exemples qui vont à rebours du stéréotype du journaliste d'investigation qui voit des sources mystérieuses dans des parkings pour faire chuter le gouvernement. L'investigation, ce n'est pas forcément le *Watergate*. En 20 ans, je ne n'ai pu réellement m'investir sur un sujet que quatre ou cinq fois. Faire plusieurs déplacements au même endroit, pour un même sujet, c'est un luxe inouï que l'on ne peut que très rarement se permettre dans les journaux. C'est déjà le signe que l'on fait une enquête, que l'on est dans une démarche d'investigation. Je fais donc une différence essentielle entre une rubrique qu'en France on a appelée, par convenance, « Investigation » et la méthode journalistique qui consiste à pratiquer réellement le journalisme d'investigation. Les deux choses sont très différentes. » ●

Propos recueillis le 16 mai 2008 par téléphone.

L'INVESTIGATION, LA PÉPITE DU JOURNALISME MENACÉE

ÉVÉNEMENT

► *qualités particulières : il faut avoir de la finesse, être fiable, faire preuve de rigueur, être fouineur, et avoir de l'intuition. Des qualités qui font qu'être un bon journaliste d'investigation, n'est pas donné à tous* », explique Fabrice Lhomme (15).

Élément essentiel du journaliste d'investigation de l'avis des journalistes qui pratiquent le genre, le carnet d'adresses a donc fait l'objet d'attentions particulières : politiques, juges, avocats, policiers, ou chefs d'entreprise deviennent tacitement des collaborateurs privilégiés de la presse pour satisfaire leur propre intérêt (voir notre enquête : « *Police, justice, presse : un jeu de dupes au coeur des affaires* » p.22). Des protagonistes avec lesquels les journalistes ont noué des liens. « *Les affaires sont un monde beaucoup plus secret et opaque, un domaine où il faut que l'on ait un réseau, des liens très anciens avec des gens, des modes opératoires* », affirme Jean-Marie Pontaut, chef du service « Investigation » de l'hebdomadaire *L'Express* (17).

« C'est se rendre dans les allées du pouvoir et raconter des choses que nous ne sommes pas sensés savoir ».

Gérard Davet,
journaliste au *Monde*.

Le réseau de contacts est pourtant très peu mis en valeur par l'ensemble des journalistes interrogés lors de notre sondage (voir Figure 5 ci-dessus) : seuls 1,8 % d'entre eux affirment que l'atout principal du journaliste d'investigation est son carnet d'adresses. Outre sa rigueur (58,2 %), ils préfèrent mentionner son courage et sa pugnacité (22,7 %), ou son esprit critique (13,6 %). Hervé Gattégno, journaliste à l'hebdomadaire *Le Point*, confirme cependant le rôle essentiel joué par le réseau de contacts du journaliste dans les affaires. « *L'intuitu personae fait qu'une source que vous connaissez depuis vingt ans vous répondra plus facilement. C'est avec les sources récurrentes, avec qui nous avons une relation de confiance et que nous connaissons depuis des années, que l'on réussit les meilleurs coups. Avec nos sources, il est nécessaire d'avoir la relation la plus professionnelle possible, à*



FIGURE 5 : Question posée par courriel à 110 journalistes

Selon vous, la qualité principale du journaliste d'investigation, c'est :

	Sondage Contre-Enquête %
Sa rigueur professionnelle.	58,2
Sa pugnacité, son courage.	22,7
Son esprit critique.	13,6
Son intuition.	3,6
Son carnet d'adresses.	1,8

bonne distance » (18).

Contre-pouvoir

C'est durant ces deux décennies d'« affaires » visant la classe dirigeante que la presse, et en particulier les journalistes d'investigation, ont pleinement

joué ce rôle de contre-pouvoir dont ils veulent être le garant. Au début des années 80, les journalistes désireux d'affronter le pouvoir en place ne sont toutefois pas nombreux. Un problème important d'indépendance financière des rédactions, facteur essentiel pour ►

LE POURQUOI DU COMMENT

Une Alliance de circonstance

Témoignage privilégié de la période faste du journalisme d'investigation en France, Jean-Marie Pontaut, chef du service Investigation de l'hebdomadaire *L'Express*, analyse l'émergence du genre.

« Pendant très longtemps en France, il y a eu une grande tradition de journalisme de fait-divers. L'investigation a débuté sous le gaullisme. Il régnait à cette époque un poids politique énorme où la liberté de la presse était plus faible. Il y avait une presse d'opposition politique très violente, sur la guerre d'Algérie par exemple, mais qui n'était pas une presse des « affaires ». *L'Express* était censuré, interdit. Il y a eu un journalisme de combat qui était un journalisme idéologique. Le journalisme d'investigation basé sur les dérapages du pouvoir a dû commencer avec Jacques Derogy et l'affaire *Ben Barka*. Puis les affaires se sont enchaînées sous Pompidou et Giscard : les écoutes du *Canard*, l'affaire des *diamants*. A ce moment là, le journalisme de gauche, et en particulier *Le Canard Enchaîné*, est devenu une arme politique. C'est sous Mitterrand qu'est apparu un véritable journalisme d'opposition, notamment

via *Le Monde*, qui a fait une partie de sa réputation sur l'affaire *Greenpeace*. La pratique du pouvoir de Mitterrand avait ses zones d'ombre très importantes, avec une conception particulière de certaines affaires policières. Il a mis en place des systèmes paradiémocratiques comme par exemple la *Cellule de l'Elysée*.

Je pense qu'une évolution du journalisme français aurait eu lieu de toute façon. L'affaire du *Watergate*, qui a vu le journalisme faire démissionner le président des États-Unis, ne nous a pas échappée, mais nous n'avons jamais emboîté le pas pour suivre un effet de mode. Cette évolution de la presse française a fait changer pas mal de choses. Le pouvoir de la presse a rejoint le pouvoir des juges. Les juges étaient un peu dans la situation des journalistes : ils étaient marginalisés, et se sont donc appuyés sur la presse pour avancer, car il n'y avait pas de loi sur le financement politique en France. Il y a donc eu les juges Bruyère, Van Ruymbeke, Eva Joly. Tous ont aidé, avec l'aide des journalistes, à régulariser et épurer le système démocratique. C'est une évolution interne à la France. » ●

Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.

ATTENDEZ-VOUS À APPRENDRE

Sous les pavés, un journalisme de combat

Mai 68 a-t-il été l'événement fondateur d'un journalisme de combat, plus agressif, moins conciliant avec une classe politique corrompue et la cause d'une période de turbulence pour la classe politique dans les années 80 et 90 ? Les sociologues qui se sont penchés sur le sujet semblent abonder en ce sens, expliquant l'apparition des « affaires » au début des années 80 et 90 par un regain de résistance de la part d'une presse et d'une justice encore anesthésiées par le joug du gaullisme.

Pour Cyril Lemieux, sociologue spécialiste des médias, l'explication à ce bouleversement puise sa source dans l'accession à des postes clés d'une population sensibilisée à l'idéologie de Mai 68 et donc, fortement politisée à gauche. La période post-soixante-huitarde a ainsi vu s'accroître le nombre d'étudiants français « marqués par une culture anti-constitutionnelle, détentrice d'un refus grandissant des rapports hiérarchiques, que se soit dans le cadre de l'université, de la famille, ou de l'entreprise » (1). Intégrant les différentes sphères de la vie publique, les enfants de cette évolution ont transformé le visage et le fonctionnement des institutions. Deux d'entre elles ont particulièrement été touchées par ce phénomène : les médias et la justice.

Dans les tribunaux, le début des années 80 marque « l'arrivée de nouvelles générations de juges d'instruction issus des classes moyennes - appelés juges « rouges » - et porteurs de dispositions soixante-huitardes ». Ils permettent à la corporation de s'affirmer et de dénoncer la « mainmise du pouvoir politique sur la justice » (2). S'en suit une vague de procédures judiciaires mise en place par des juges désireux de faire éclater au grand jour la vérité. À l'époque, ils trouvent deux alliés qui se vouent au même objectif ou l'approuvent : les journalistes, inté-



Boulevard Saint-Germain,
6 mai 1968. La contestation
enflamme le Quartier latin.

Bruno Barbey/Magnum

ressés par l'aspect démocratique de la démarche et le grand public, qui affiche sa volonté de briser les tabous (1).

« Cette déferlante judiciaire était due à différents facteurs, à la fois de règlements de comptes, de changements législatifs concernant les financements politiques, mais aussi de l'émergence d'une génération de juges », se rappelle Karl Laske, journaliste au service

Des juges d'instruction porteurs de dispositions soixante-huitardes se sont appuyés sur les journalistes pour épurer le système.

« Société » du quotidien *Libération*. « Dans cette déferlante, les journaux ont eu besoin d'avoir du répondant. Les journalistes ont beaucoup travaillé sur cette actualité judiciaire, en faisant du suivi judiciaire documenté et des enquêtes. À la marge, ils ont produits un certain nombre de révélations, ont fait parlé des témoins. Bref, ils ont suivi cette vague. » (3)

Dans les rédactions, la révolution a toutefois déjà commencé depuis les mensonges révélés de la Guerre d'Algérie et l'affaire *Ben Barka*, qui a marqué la carrière de l'un des premiers « investigateur » français : Jacques Derogy. L'autre grand acteur de ce

changement de mentalité s'appelle *Le Canard Enchaîné* qui, notamment avec l'arrivée de Claude Angeli à sa tête, va faire de l'investigation politique son cheval de bataille (4). Car en 1972, le *Watergate*, légitimant une presse plus pugnace, provoque un électrochoc dans les rédactions. Appuyé par l'opinion publique, qui donne de la valeur aux premières révélations, le journalisme d'investigation s'emballe au moment de l'affaire des écoutes illégales du *Canard Enchaîné*, en 1973. Avant d'exploser, huit ans plus tard, sous la présidence de

François Mitterrand •

(1) Lemieux, Cyril, *Heurs et malheurs du journalisme d'investigation en France*, paru dans Delporte (C.), Palmer (M.), Ruellan (D.), dir, *Presse à scandale, scandale de presse*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 85-96.

(2) Champagne, Patrick, *Le Canard Enchaîné, de la satire politique à la défense de la morale publique*, Année 2000, Volume 131, Numéro 1, p. 31.

(3) Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Libération*.

(4) Marchetti, Dominique, *Les révélations du "journalisme d'investigation"*, Actes de la recherche en sciences sociales, In *Liber*, Numéro 7, 1991, Numéro 1, p. 6-8.



FIGURE 6 : Question posée par courriel à 110 journalistes

Choisissez dans la liste suivante le critère qui, selon vous, est indispensable à la pratique du journalisme d'investigation en France :

	Sondage Contre-Enquête %
La protection juridique et hiérarchique du journaliste et de ses sources.	40,9
La liberté d'action et d'expression : pas de censure, pluralisme des médias.	23,6
Les moyens mis à disposition par le média : ressources financières, aucune contrainte de temps.	35,5

► pratiquer l'investigation, apparaît aux yeux des patrons de presse qui comprennent que le moment est propice pour se dresser face aux irrégularités de la classe politique. Malheureusement, une grande partie de la presse française est encore financée par l'Etat.

Ainsi, lorsqu'en 1981, Serge July, alors directeur du quotidien *Libération*, fait appel au pouvoir en place et à son porte-monnaie pour assurer la modernisation et les comptes courants du journal, il lui est gentiment demandé la sympathie de *Libération* en retour (19). Conscient que le vent est sur le point de tourner en sa défaveur, le gouvernement décide étrangement en 1982 d'attribuer 169 millions de francs de budget publicitaire pour museler les journaux,

« l'investigation a eu un rôle de contre-pouvoir à un moment où l'état a commis des irrégularités ».

Jean-Marie Pontaut, journaliste à *L'Express*.

soit près de 40 % d'augmentation par rapport à l'année précédente (20). Mais le bâillonnement de la presse n'est que de très courte durée. Poussée par un lectorat de plus en plus friand des révélations mettant en cause la classe dirigeante, et par une justice affichant sa volonté de s'émanciper du contrôle étatique (voir encadré « *Sous les pavés, un journalisme de combat* », p.12), l'in-

L'INVESTIGATION, LA PÉPITE DU JOURNALISME MENACÉE

vestigation devient peu à peu un objet de concurrence entre les journaux. Les années 80 sont celles de la création dans les journaux de cellules d'investigation entièrement dédiées aux « affaires » (21). « *De part l'évolution de l'histoire, il y a eu un impact particulier du journaliste d'investigation, qui a joué un rôle de contre-pouvoir à un moment où dans la société démocratique, l'Etat a commis des irrégularités* », explique Jean-Marie Pontaut. « *C'est ce qui s'est passé avec le Watergate ou en France avec l'affaire Greenpeace. Avant les affaires Mitterrand et les écoutes de l'Elysée, cette affaire va être le premier vrai conflit* » (17). Pendant quinze ans, d'autres scandales vont suivre, déplaçant l'enquête de manière quasi-exclusive dans le domaine politico-financier. Aujourd'hui, l'état critique des ressources de la presse française laisse peu de place à l'exercice de l'enquête et du journalisme d'investigation. Mais ce n'est pas la seule raison. Différents facteurs issus du champ interne et externe de la profession expliquent ce déclin.

Prétexte économique

Régulièrement pointées du doigt par les patrons de presse pour justifier la baisse d'intérêt de la profession pour le genre, les difficultés économiques rencontrées

ÉVÈNEMENT

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

« C'est ce que l'on a appelé les « affaires », »

« J'ai toujours défini le journalisme d'investigation comme une spécialité du journalisme. Je ne pense pas que ce soit une méthode. Pour moi, il n'existe pas une spécialité de l'enquête. Chaque journaliste en fait dans son domaine. Pour moi, l'investigation, c'est tout ce qui touche au domaine de la police, de la justice, c'est-à-dire ce que l'on a appelé les « affaires ». C'est très large dans la mesure où la police et la justice touchent des domaines très différents.

C'est à partir du moment où une affaire devient judiciaire que nous nous en occupons. Nous travaillons avec les magistrats, les avocats, les juges, les policiers, mais nous ne sommes pas des journalistes particuliers. Le but premier n'est pas de se battre contre le pouvoir, mais de raconter les affaires policières et judiciaires. C'est un domaine où les journalistes ne risquent pas d'être au chômage » ●

Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.

Benoit Pavan / Contre-enquête



Jean-Marie Pontaut, le notable.

Chef du service Investigation de l'hebdomadaire *L'Express*.

ÉVÉNEMENT



FIGURE 7 : Question posée par courriel à 110 journalistes

Proposez trois mots qui définissent, selon vous, le journalisme d'investigation :
Les mots les plus cités sont :

	Cité en premier	Cité en second	Cité en troisième	Total
Indépendance	20	17	7	44
Enquête	29	4	0	33
Rigueur	12	4	7	23
Temps	3	6	3	12

► à l'heure actuelle dans les rédactions ne sont pourtant pas celles qui inquiètent le plus les journalistes. S'ils sont 35,5 % à considérer comme indispensables les moyens mis à disposition par les médias pour exercer l'investigation (ressources financières, et aucune contrainte de temps), ils sont 40,9 % à réclamer la protection juridique et hiérarchique du journaliste et de ses sources (voir Figure 6 p.13). Pour ceux qui pratiquent l'investigation, l'argument financier dérange. Certes, les plans de licenciement amorcés pour effectuer des économies déciment les troupes censées creuser les sujets. De

« On se brouille avec les politiques et les industries. L'investigation, c'est un oiseau de mauvaise augure ».

Fabrice Lhomme,
journaliste à Mediapart.

l'avis des spécialistes, l'enquête coûte toutefois beaucoup plus en temps qu'en argent. « Toutes les rédactions n'ont pas les moyens d'envoyer des journalistes pendant trois semaines pour creuser un sujet où ils ne sont même pas

certain d'obtenir quelque chose », confirme Vincent Nouzille. « Mais les moyens financiers sont un mauvais prétexte des journaux français pour ne pas enquêter et des journalistes pour rester assis sur leur chaise sans chercher. C'est le conformisme intellectuel » (2). Le prétexte semble même s'être répandu tel une traînée de poudre dans les bureaux des entreprises de presse. Fabrice Lhomme raconte : « Il m'est arrivé d'avoir un différent avec la direction au sujet d'un déplacement. Elle rechignait à nous payer des billets d'avion et invoquait l'argument financier, mais je savais que c'était un prétexte, une façon de nous faire comprendre que ce n'était pas la priorité du journal et qu'il fallait arrêter avec ces affaires qui apportaient plus d'ennuis qu'autre chose » (15).

Les pressions émanant de l'État et les menaces de procès de la part des entreprises sont un risque avec lequel de moins en moins de rédactions ont la volonté de se confronter, beaucoup d'entre elles préférant ne pas s'aventurer trop longtemps en dehors des sentiers battus proposés par l'actualité et

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT



Benoit Pavan / Contre-enquête

« Nous sommes de simples auxiliaires de justice »

« **D**urant les années 80 et 90, les journalistes d'investigation ont voulu démontrer que la classe politique française était corrompue. Mais ils se sont complètement laissés enfermer dans cette thématique. Résultat, ils sont devenus de simples auxiliaires de justice tributaires des avocats spécialisés qui les actionnaient ou pas selon les clients qu'ils défendaient et le résultat qu'ils souhaitaient obtenir. Ils ont créé une petite caste de gens qui ne pratiquaient plus le journalisme d'investigation. Ils se sont retrouvés piégés. L'affaire *Clearstream*, c'est le comble de tout cela. Des pseudo-journalistes d'investigation sont devenus les acteurs d'un dossier judiciaire et se

sont mis à faire correspondre leurs fantasmes sans aucune preuve. L'autre travers, c'est le journaliste d'investigation « justicier ». Certains journalistes dits « d'investigation » se sont pris pour des juges d'instruction et ont traité des présumés coupables épinglés à la Une de leurs journaux comme si c'était eux qui avaient pour but de faire le grand ménage sans tenir compte du procès. Beaucoup de personnages qui ont été cloués au pilori ont été blanchis par la justice dix ans plus tard. La question du mythe de l'investigation n'entre pourtant pas en jeu. Plus que des mythes, il y a beaucoup de fantasmes. Des journalistes s'identifient à ce qu'ils ne sont pas, et oublient qu'ils sont de simples journalistes. » ●

**Frédéric Ploquin,
le spécialiste.**

Journaliste au service Investigations de l'hebdomadaire *Marianne*. Spécialiste des affaires de grand banditisme, de blanchiment d'argent, et de trafic de drogues.



Propos recueillis le 23 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.

son agenda. « Les directions se sont recentrées sur un journalisme de certification et de validation. Elles sont moins volontaires pour prendre des risques », déplore Gérard Davet, journaliste au quotidien *Le Monde*. « Je suis le dernier à faire ce type de journalisme dans cette rédaction. Je n'ai donc pas le droit à l'erreur » (22). Pour Fabrice Lhomme, la réticence des rédactions à exercer l'investigation est liée aux conséquences du genre : « Que les journaux n'aient plus d'argent, c'est incontestable. Malheureusement, je crains que l'explication de la disparition de l'investigation soit beaucoup plus dramatique. De manière générale, à la tête des journaux, on n'a plus envie de faire de l'investigation parce qu'elle apporte beaucoup d'ennuis. On se brouille avec les politiques, avec les industries. Le travail d'investigation, c'est un oiseau de mauvais augure, c'est celui qui annonce les mauvaises nouvelles. On fait plaisir à peu de gens en faisant de l'investigation » (15).

Pressions des annonceurs

S'ils font peur aux patrons de titres, les menaces de procès rebutent également les annonceurs, surtout lorsqu'ils sont visés par le contenu de l'article. Pour le journal, la sanction est immédiate : soit l'information compromettante est étouffée, censurée, et le journal peut compter sur l'annonceur pour remplir les caisses en échange d'espaces publicitaires. Soit des poursuites judiciaires sont engagées à l'encontre du journal, qui doit prouver la bonne foi de son enquête pour s'en sortir sans dommages. « La crainte des procès est un véritable frein. Beaucoup de rédactions sont timorées parce qu'ils coûtent cher et créent des troubles autour des titres », détaille Vincent Nouzille. « Au niveau de la formulation, de l'écriture des sujets, et de la vérification des informations, l'investigation exige des critères de travail qui sont extrêmement professionnels pour éviter le coût une condamnation. Dans le cas contraire, vous devez apporter la preuve de l'intérêt public du sujet, l'absence d'animosité personnelle contre la personne sur laquelle vous avez écrit et le caractère sérieux de l'enquête. Si ces éléments sont réunis, vous passez. C'est la ques-

tion, au fond, des standards de qualité de l'enquête » (2).

« Le journalisme d'investigation est difficile à concilier avec la réalisation des bénéfices prévus ».

Silvio Waisbord,
sociologue américain.

Pour les journalistes, plier devant le pouvoir d'un annonceur révèle la santé médiocre d'une presse de moins en moins indépendante des entreprises qui ont les moyens financiers de la faire vivre. Selon notre sondage, le mot « indépendance » est d'ailleurs le premier cité par les journalistes pour défi-

L'INVESTIGATION, LA PÉPITE DU JOURNALISME MENACÉE

nir le journalisme d'investigation (voir Figure 7 p.14). « Le problème, ce sont en effet les liaisons politiques et publicitaires qu'entretiennent les directions de journaux. Il leur sera difficile d'enquêter le jour où une affaire qui implique un annonceur éclate. Le fait que le Canard n'ait pas de publicité compte beaucoup. Nous n'avons aucune pression économique », explique Claude Angeli (3). « Les pressions de nature commerciale ont un effet fortement dissuasif : le journalisme d'investigation exige du temps et des ressources humaines et financières substantielles, ce qui est difficile à concilier avec la réalisation des bénéfices prévus et la maîtrise des coûts de production », ajoute Silvio Waisbord (9).

Contrairement aux idées reçues, les journalistes font peu remarquer que ►

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

« La concurrence permet tout, »

« Je ne pense pas que les pressions et les menaces de procès aient poussé les patrons de journaux à être plus réticents à l'idée de pratiquer l'enquête. Si l'on

m'apporte une affaire sérieuse, je la publie. Si une information remet en cause un annonceur ou une entreprise, on la publiera de la même façon, même si on ne cherche pas les nuire. On va les appeler pour leur demander leur avis, comme tout journaliste procède avec ses sources. Je ne connais pas d'affaires qui ne sortent pas. Cette idée selon laquelle il existe un complot pour étouffer des affaires ne fonctionne pas dans une démocratie comme la France. Le pluralisme de la presse française fait que tout sort. Nous avons beaucoup de procès à gérer. Lorsque l'enquête est de bonne foi, il est rare que nous les perdions. Les services de communication essaient de plus en plus de contrôler l'information. Ils ont toujours existé mais étaient beaucoup moins nombreux et moins aguerris. Aujourd'hui, les entreprises se méfient des journalistes. C'est là qu'il faut faire preuve d'opiniâtreté. La preuve, c'est que la société Monsanto a eu du mal à tout contrôler. On ne peut pas dire que les services de communication aient réussi à contrôler la presse. » ●



**Laurent Joffrin,
le patron.**



Directeur du quotidien *Libération*.

Propos recueillis le 17 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.

ÉVÉNEMENT

► le nombre accru de médias détenus par un seul propriétaire « sape la vigueur nécessaire au journalisme d'enquête » (voir Figure 6, p.13) (9).

Pourtant, placés à la tête des journaux les plus achetés du pays, ces magnats de la presse utilisent les pages de leurs publications pour porter leurs exploits commerciaux à la connaissance du public. Et font attention à ce que les informations diffusées ne soient pas compromettantes pour leurs partenaires. « Rares sont les patrons de presse qui prennent des risques », conclut Karl Laske. « Les plans sociaux font qu'il y a moins de moyens humains et financiers. C'est à la fois conjoncturel, lié aux départs massifs des reporters ou enquêteurs qui, même s'ils restent dans les rédactions, font autre chose. Toute la partie institutionnelle est aujourd'hui traitée avec beaucoup moins de pertinence » (14).

« Spin doctors »

« La course au scoop occulte parfois le recul nécessaire à l'enquête ».

Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard Enchaîné*.

La chute du suivi des affaires « sensibles », peut de son côté s'expliquer par la diminution des pratiques illégales dans le financement des partis politiques. Si elles existent toujours indéniablement, leurs auteurs sont aujourd'hui bien plus vigilants. D'autant que la divulgation au grand public des procédés de corruption au sein de la classe politique durant les deux dernières décennies a débouché sur une législation encadrant le financement des partis. Pour contrer d'éventuelles révélations, les hommes politiques se rangent désormais derrière des

communicants affûtés, pour la plupart issus du journalisme, et qui connaissent bien le milieu et ses méthodes. « *La séduction. C'est la première arme des Spin doctors* (conseillers en communication). *Vous faire sentir qu'ils sont du même milieu culturel que vous. Être polis, arrangeants, sympathiques. Après, ils sont en mesure de faire du troc, de vous proposer une exclusivité en échange de l'oubli ou de l'occultation de quelque chose de gênant pour leur client. Avec eux, les journalistes ne sont jamais muselés, mais leur indépendance est de plus en plus rognée* », explique Paul Moreira dans une interview au site *01men.com* publiée le 25 avril 2007.

En parallèle à l'arrivée des *Spin doctors* et à une modification de leur relation avec les hommes politiques, une évolution s'est également opérée dans leurs rapports avec une justice consciente de détenir l'information (voir notre

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

« La contestation du pouvoir est à son minimum journalistique, »

« **A**ujourd'hui, cette vague est arrivée à son terme pour des raisons inhérentes aux affaires qui ont occupé les médias dans les années 90. Les financements de partis politiques se sont normalisés du fait de l'application des lois et la mise en œuvre d'un financement politique légal et massif. Sur le plan judiciaire, cette vague s'est tarie. Du coup, l'appétit des rédactions aussi. Cela n'empêche pas non plus de multiplier les enquêtes. C'est ce qui, à mon sens, a poussé des journalistes qui faisaient de l'enquête vers d'autres rubriques. Sur l'affaire du *sang contaminé*, ce sont des journalistes spécialisés dans la santé qui se sont penchés sur l'affaire. Il y a aujourd'hui une situation politique différente. Depuis 2002, la vie politique est marquée par une forme de normalisation dans les deux grands partis. Il y a quelque chose de l'ordre du consensus qui s'est dégagé dans les débats politiques. La politique déteint sur le reste de la société, et de ce fait il

y a moins d'antagonismes. Certes, il y a toujours des phénomènes de petits règlements de comptes politiques qui sortent. À chaque fois, il se passe des choses, mais qui sont plus anodines. C'est lié à la vie politique actuelle.

Il y a des journaux dirigés par des personnes qui sont dans des cercles d'influence politique, pour lesquels, être dans la bataille politique, compte. Si la vie politique est pacifiée, ils sont dans un contexte pacifié. Les équipes des directions des journaux auront beaucoup moins d'écoute pour ce qui se passe. Aujourd'hui, nous sommes dans un contexte où la contestation du pouvoir est à un minimum sur le plan politique et à fortiori, sur le plan journalistique. Certains patrons de presse sont institutionnellement des hommes d'influence.

Pour ce qui est de la presse, la saison ni à la contre-enquête, ni à la contestation. » ●

Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.



**Karl Laske,
le politique.**

Journaliste au service société du quotidien *Libération*. Spécialiste des affaires de corruption et d'intégrité publique.

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

En quête d'émotions

Plus que tout autre genre journalistique, l'investigation procure son lot de sensations fortes. Quatre enquêteurs racontent leurs plus grands moments au contact de l'enquête.

Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard Enchaîné*.

« Ma plus belle joie a été l'affaire des micros au *Canard*. On les découvre par hasard en passant devant. Huit jours après, on sort les noms. Ce fut un coup de pot extraordinaire. Je connaissais une relation d'un membre de la DST, qui m'a informé une nuit, à trois heures du matin. J'ai pu vérifier. Cela a été un événement formidable de pouvoir dire que c'était la DST qui, pour découvrir nos informateurs, avait placé des micros. Vingt ans après, j'ai rencontré les « plombiers » qui avaient placé les micros. Ce qui me plaît dans l'investigation, c'est la chasse. On ne chasse pas pour tuer, mais on chasse pour savoir. Savoir : voilà ce qui est plaisant. Nous sommes des chasseurs d'information. »

Propos recueillis le 16 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.

Gérard Davet, journaliste au quotidien *Le Monde*.

« *Clearstream* fut un scoop comme on en sort tous les dix ans. Nous avons passé des nuits à retranscrire des documents que nous avions obtenus le jour même. C'était très excitant parce que nous avions eu du mal à nous les procurer. Nous faisons vaciller le pouvoir en place, qui nous rendait coup pour coup. C'était passionnant. »

Propos recueillis le 9 avril 2008 à Paris.



Jean-Marie Pontaut, chef du service « Investigation » de l'hebdomadaire *L'Express*.

« Ce qui est formidable dans l'investigation, c'est la variété et la chaleur de l'événement. Vous êtes constamment au pic de l'actualité et vous passez au cour de choses complètement différentes. C'est un journalisme fatigant car vous êtes sur la brèche, au fait des affaires. La concurrence est considérable aujourd'hui, avec des équipes très au point. Le jeu est donc devenu moins excitant qu'avant. Il y a des journalistes qui aiment l'enquête, la chasse, le terrain, le contact avec les gens, C'est un domaine qui nécessite des qualités particulières et qui suscite un plaisir particulier. Avant, il y avait les grands reporters, des journalistes qui faisaient tout, et qui avaient une image de marque. C'était des vedettes. Aujourd'hui, la presse s'est beaucoup spécialisée. »

Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.

Vincent Nouzille, journaliste indépendant, auteur de plusieurs ouvrages d'investigation, cofondateur du site d'information *Bakchich*.

« Quand vous êtes sur la piste, que vous sentez une info, c'est excitant. Avec l'expérience, vous développez un flair qui vous permet de sentir les grosses affaires. Ce flair est parfois trompeur. L'énorme information n'est parfois qu'une information mineure. L'excitation vous vient plus de cette adrénaline que vous commencez à sentir. Lorsque les éléments que vous avez amassés bâtissent une histoire qui n'est pas exactement l'officielle, alors vous ressentez l'excitation d'avoir déniché un lièvre, dévoilé une partie de la vérité. Lever le voile, c'est toujours plaisant. »

Propos recueillis le 21 avril 2008 à Paris.

enquête « *Police, justice, presse : un jeu de dupes au coeur des affaires* », p.22). « *Beaucoup de choses ont évolué dans la façon de faire de l'investigation. Il y a eu une phase triomphante du journalisme d'investigation, qui était la phase anti-pouvoir. Le danger, c'est que tout cela a un peu été exploité politiquement. Le *Canard en a fait une arme politique contre Giscard et Le Monde une arme politique contre Mitterrand* », avoue Jean-Marie Pontaut. « *Là, on a un peu tourné au règlement de comptes et à l'objectif politique. Il y a un retour de balancier aujourd'hui. Les journalistes d'investigation ont été trop près des policiers et des juges. La première partie des années 80 a été une joyeuse rigolade. La seconde a déjà vu ce changement s'amorcer. Ils ont fait beaucoup plus attention. L'investigation politique se fait moins car il y a moins d'affaires politiques. La dernière a été *Clearstream* » (17).**

Un lecteur qui fait sa loi

Et si les lecteurs de la presse étaient l'un des principaux moteurs du dénigrement de l'investigation qui s'est répandu au sein des rédactions ? Selon un sondage CSA réalisé les 18 et 19 septembre 1997, les français jugent sévèrement le journalisme d'investigation. 77 % d'entre eux jugent en effet « anormal » que la presse publie des informations malgré le secret de l'instruction (23). Pour 79 % de public sondé, il est également « anormal » que soit divulgué dans la presse le nom des personnes mises en cause. Enfin, 78 % réproouvent que soient publiés des documents confidentiels.

Autre donnée intéressante : 72 % des personnes interrogées estiment que les journalistes qui traitent les affaires cherchent « *avant tout à faire une bonne audience ou à augmenter les ventes* » et 84 % déclarent que les journalistes « *ne prennent pas toujours le temps de mener un véritable travail de vérification et d'enquête avant de livrer des informations sur les affaires* ». « *La course au scoop a eu un effet préjudiciable sur la profession* », avoue Claude Angeli. « *On a parfois tellement envie de publier un scoop qu'on élude tout le recul nécessaire à l'enquête. La vie privée un domaine sensible. Il ne faut pas se mettre à faire de la presse de caniveau. Ce n'est pas notre rôle* » (3). Même son de cloche pour Jean-Marie Pontaut : « *Tous les* ►

ÉVÉNEMENT

jours, nous sommes obligés de concilier la rapidité et la vérification, ce qui conduit certains de nos confrères à des dérives. On est toujours dans le problème d'être les premiers et en même temps de vérifier. D'une certaine façon, même pour des gens très censés, ces affaires là font vraiment perdre la tête. On voit tout de suite des amalgames, des préjugés, des idées préconçues, et trop rapidement formulées sur les informations » (17). Noyés sous les affaires pendant plus de vingt ans, les français ont donc banalisé l'investigation. Au point de réécrire ceux que la presse avait montrés du doigt.

Quel avenir ?

Le journalisme d'investigation est-il en péril ? Ses particularités, devenues pour certaines des contraintes insurmontables, ont petit à petit scellé le sort de la pratique au sein des journaux. Cependant, il semblerait que l'enquête ait trouvé refuge à la télévision, devenue le nouvel eldorado d'un journalisme de combat. Bien que gêné par les contraintes matérielles liées aux spécificités du petit écran, les chaînes sont de plus en plus nombreuses à parier sur le genre pour attirer le téléspectateur. Plus riches que les quotidiens et les magazines, elles ont balayé la barrière

économique qui paralyse l'enquête dans les journaux. Il suffit de constater le nombre croissant d'émissions décryptant l'actualité. « La télévision possède un champ d'enquête fabuleux, mais elle ne le défriche que de manière très minime. De son côté, Internet est un moyen rapide de diffuser une information à très faible coût », analyse Vincent Nouzille (2).

« La course au scoop occulte parfois le recul nécessaire à l'enquête ».

Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard Enchaîné*.

La télévision a trouvé avec l'internet, un média en plein essor, un concurrent de marque. Profitant des faibles coûts de production qu'il engendre, le support tente également de réimplanter le genre dans la sphère journalistique. En France, les sites d'information tels *Mediapart*, *Bakchich*, ou *Rue 89*, attribuent une large place à l'enquête. Aux États-Unis, le genre fait également de nouveau l'objet de convoi-

tises. C'est ainsi qu'a été créée une agence de presse indépendante du nom de *Pro Publica* (24). Composée de vingt-quatre professionnels, son objectif est essentiellement de fournir aux journaux des enquêtes fouillées. De son côté, il semblerait que les beaux jours de l'investigation soient déjà à considérer au passé. Les « affaires » ne font leur apparition que de manière éparse. Quand bien même elles secouent la République, les patrons de presse sont de moins en moins nombreux à se risquer au jeu du gratte-poil ou à compromettre la relation qui lie leurs publications aux annonceurs. Aujourd'hui, les journalistes se tournent donc vers l'édition pour trouver le temps et le financement nécessaire pour aller au bout d'enquêtes de longue haleine. « La télévision a appris à se servir de l'investigation en faisant de très bonnes choses. Internet a également beaucoup modifié le problème. L'évolution du journalisme d'investigation, c'est les livres », affirme Jean-Marie Pontaut. « Les journalistes font avec un livre ce qu'ils ne peuvent plus faire dans les journaux. Le livre est devenu une espèce d'aboutissement de l'enquête. C'est une vraie évolution de la presse et de l'investigation en général » (17) ●

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

« Les journalistes victimes de représailles, c'est de la mythologie »

« Tous croient que les menaces de procès et les pressions ont mis fin à l'investigation, que c'est un journalisme dangereux. Nous ne sommes pas en Chine, il n'y a aucun risque à faire correctement son travail en France, y compris sur un président de la république. C'est plus difficile de suivre les supporters du PSG que de pratiquer l'investigation. C'est peut-être le cas pour les sites internet, qui peuvent voir leur économie mise en péril avec une amende de

4000 euros. Jamais aucune condamnation n'a mis en péril un titre. Chirac a été élu douze ans. Beaucoup de choses ont été écrites sur son système. Aucun journaliste qui a été mêlé à ces révélations n'a eu la moindre pression. Il n'y a aucun exemple de journalistes victimes, financièrement ou physiquement, de représailles. C'est de la mythologie. » ●

Propos recueillis le 23 avril 2008 à Paris, dans les locaux du journal.



Laurent Valdigué, le franc-tireur.

Rédacteur en chef du service « Investigation » de l'hebdomadaire *Paris Match*.

DÉCRYPTAGE

Le sondage : outil et méthode

L'outil permettant l'enquête d'opinion est un questionnaire qualitatif réalisé à l'aide du site en ligne *Sharing-data*, spécialisé dans la création de questionnaires ou d'enquêtes sur internet. Il a été envoyé à 1100 adresses électroniques de journalistes recrutés dans des fichiers de contacts de journalistes en exercice, du *Club de la Presse de Lyon*, du fichier Rhône du *Syndicat National des Journalistes* (SNJ), et de divers annuaires consultables sur internet. Pour obtenir un taux de réponses de 10% (soit 110 répondants), il a été nécessaire d'effectuer cinq relances. Les données ont été analysées par Nicolas Pinsault, *Unité Mixte de Recherche CNRS Université Joseph Fourier UMR*

Type de média	Sondage Contre-Enquête %
Presse écrite	43,2
Télévision	22,9
Radio	12,8
Web	9,2
Autres	11,9

5525, Grenoble. Le genre et le statut des journalistes ayant répondu ont été comparés avec les données datant du 2 janvier 2008, présentées par la *Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels* (CCIJP) ●

Genre	Sondage Contre-Enquête %	Source CCIJP* %
Hommes	69,7	56,6
Femmes	30,3	43,4

Statut	Sondage Contre-Enquête %	Source CCIJP* %
Salariés	87,2	77,9
Pigistes	6,4	16,7
Autres	6,4	5,4

Fonction	Sondage Contre-Enquête %
Rédacteurs en chef et rédacteurs en chef adjoints	28
Rédacteurs	29
Grands reporters et envoyés spéciaux	15
Autres	28

* Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels

DÉCRYPTAGE

Les sources au crible

- (1) Marchetti, Dominique, *Les révélations du "journalisme d'investigation"*, Actes de la recherche en sciences sociales, Année 2000, Volume 131, Numéro 1, p. 37.
- (2) Propos recueillis le 21 avril 2008 à Paris.
- (3) Propos recueillis le 16 avril 2008 à Paris, dans les locaux du *Canard Enchaîné*.
- (4) Ullmann, John, et Colbert, Jan, *The reporter's handbook: an investigator's guide to documents and techniques*, New York, St. Martin's press, 1991, cité par Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation aux États-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997, p. 6.
- (5) Plenel, Edwy, *Quel journalisme d'investigation ?*, Esprit, 167, 1990. Cité par Mark Hunter, *Le journalisme d'investigation aux États-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997, p. 6.
- (6) Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation aux États-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997, p. 123-125.
- (7) Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation aux États-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997, p. 4.
- (8) Psenny, Daniel, et Constant, Alain, *Le retour de l'investigation*, Le Monde, 3 janvier 2000, et Psenny,

- Daniel, Le « Che » de l'info, *Le Monde*, 26 mars 2001.
- (9) Waisbord, Silvio, *Le journalisme d'investigation est nécessaire aux démocraties*, Les médias et la déontologie, Dossiers mondiaux - Revue électronique, Département d'État des États-Unis - Bureau des programmes d'information internationale, Avril 2001.
- (10) Brocard, Véronique, *La presse débordée par les affaires*, Télérama, 24 janvier 2001.
- (11) Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation aux États-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997, p. 6.
- (12) Propos recueillis le 23 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Marianne*.
- (13) Propos recueillis le 23 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Paris Match*.
- (14) Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Libération*.
- (15) Propos recueillis le 22 avril 2008 à Paris.
- (16) Propos recueillis le 17 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Libération*.
- (17) Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans



D.R.

les locaux du *L'Express*.

- (18) Propos recueillis le 16 mai 2008 par téléphone.
- (19) Berger, Françoise, *Les aventures tragiques de la presse sous François Mitterrand*, Robert Laffont, 1992, citée par Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation aux États-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997, p. 84.
- (20) Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation aux États-Unis et en France*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Juin 1997, p. 85.
- (21) Marchetti, Dominique, *Les révélations du "journalisme d'investigation"*, Actes de la recherche en sciences sociales, Année 2000, Volume 131, Numéro 1, p. 30.
- (22) Propos recueillis le 9 avril 2008 à Paris, dans les locaux du *Monde*.
- (23) Chemin, Anne, *Les Français jugent sévèrement le journalisme d'investigation*, *Le Monde*, 7 novembre 1997.
- (24) Nora, Dominique, *Au secours de l'investigation*, *Le Nouvel Observateur*, février 2008.

Fabrice Lhomme

L'investigation en intraveineuse

Au coeur des « affaires » depuis plus de dix ans, ce *Rouletabille* du journalisme respire la vie à travers sa passion pour l'investigation. Une addiction dont il craint ne jamais pouvoir se libérer.

Aucun signe de dépendance notoire. Pas de symptômes visibles. Une démarche assurée, un débit posé, des gestes calculés. En apparence, Fabrice Lhomme n'a rien des clichés qui collent à la peau des toxicomanes. Depuis plus de dix ans, ce grand gaillard de 42 ans, papa d'une petite fille, est pourtant accroc à une forme de journalisme dont ils sont bien peu à se délecter au sein de la profession. Sa drogue dure à lui, c'est l'investigation. Fouiller dans les allées du pouvoir, « révéler les magouilles et voir de l'autre côté du miroir ». Enquêter, recouper, dénoncer. Prendre des risques. Résister aux pressions. Plus qu'un simple métier, une addiction depuis ses débuts en 1989.

« Si on fait bien le métier, on se réveille et on se couche en pensant à ça. On est obsédé. Quand un avocat t'appelle le dimanche à 18 heures et te dit « Fabrice j'ai un truc pour toi », un bon journaliste d'investigation y va direct. Tant pis pour le dîner à la maison. Être le meilleur, sortir un scoop. C'est ça l'investigation ».

« Fouineur »

Son tableau de chasse le prouve : notre homme possède toutes les qualités mentales nécessaires à la pratique du genre. Courageux, pugnace, intuitif, depuis son plus jeune âge, Fabrice Lhomme a l'investigation dans le sang. C'est un « fouineur », un dur à cuire. Une « forte tête », comme il aime se définir lui-même. « L'investigation, c'est une salle aux portes closes et sur lesquelles il serait inscrit : « interdiction d'entrer ». Ce qui m'intéresse, en tant que journaliste, c'est d'aller là où on ne veut pas que j'aie ». Le genre de gars à ne pas se laisser impressionner, à ne rien lâcher pour dénicher une information, même après avoir essuyé des pressions ou des menaces physiques. Comme cette fois où il est agressé alors qu'il enquête sur la communauté kurde vivant dans le quartier turc de Paris. Ce jour-là, il reçoit un bon coup sur la tête, mais se relève. « Je suis ingérable et je n'aime pas que l'on me donne des ordres. En général, lorsqu'une barrière se présente à moi, je veux la sauter. Dans la vie, c'est parfois un défaut.



Fabrice Lhomme, 42 ans, journaliste au sein de la cellule « Enquête » du site d'information Mediapart.

Dans mon métier, c'est une qualité ». Une qualité qui lui vaudra, en 1996, d'être nommé responsable des questions de police du quotidien *Le Parisien*, puis, en 1997, d'intégrer la cellule investigation créée par le journal. Une occasion en or de pratiquer ce journalisme gratte-poil qu'il affectionne tant et de se forger un indispensable carnet d'adresses, huit ans après ses premiers pas dans la profession. « On m'a proposé le poste, et le principe m'a beaucoup plu. L'investigation présente



un aspect assez ludique. C'est un jeu avec une idée de défi, un peu comme dans la cour de l'école. C'est pour cela que je suis resté un grand enfant ».

En 2000, c'est un journaliste confirmé lorsque le quotidien *Le Monde*, alors dirigé par Edwy Plenel, fait appel à ses services. « *Je rêvais de travailler au Monde, alors je suis devenu investigateur au Monde* », explique-t-il simplement. Au sein du journal fondé par Hubert Beuve-Méry, le journaliste vit, avec son compère Hervé Gattégno, ses

« Nous sommes des chasseurs à la mentalité de pitbull, car il faut s'accrocher et se battre pour être le premier ».

plus belles émotions d'enquêteur. « *L'excitation d'arriver au journal à cinq heures du matin pour faire un papier en sachant que tu vas créer l'événement trois heures plus tard dans les kiosques, c'est génial. C'est le stress qui nous fait vivre. Il peut être positif ou négatif, parce qu'il y a aussi des déceptions, des contrariétés. Par exemple quand l'affaire que tu prépares depuis des jours sort chez le concurrent. Tu es fou de rage, t'es déprimé. Ça, c'est le métier* ».

Les années au *Monde*, sont également le temps des grandes « affaires », celle de la cassette Méry, qu'il est le premier à visionner, et des révélations sur le financement occulte du RPR qui mettent en cause son fondateur, le président de la République du moment, Jacques Chirac. « *C'est le truc le plus fou que j'aie fait. De l'investigation chimiquement pure, puisque la justice n'était pas présente* ».

La veille de la parution de l'enquête, la tension est à son comble au sein de la rédaction. Avec Hervé Gattégno, ils sont convoqués dans le bureau de Jean-Marie Colombani, patron du quotidien, pour un dernier état des lieux après des semaines d'enquête. Dans la pièce, sont présents Edwy Plenel et l'avocat du journal. « *Colombani nous a dit : « on y va, je vous fais confiance, mais vous savez quand même ce qu'il va se passer ? Soit c'est Chirac qui saute, soit c'est moi ! ».* En terme de pression, on ne pouvait pas faire beaucoup plus. Il avait raison car si tout avait été faux, tout le monde sautait, ma carrière aurait été foutue. C'était passionnant. Je n'ai jamais retrouvé d'équivalent ».

Drogue

L'histoire entre Fabrice Lhomme et le quotidien prend fin en 2006. « *Avec le départ d'Edwy Plenel, Le Monde a mis un coup de frein sur l'investigation* ». En désaccord avec la ligne éditoriale du journal, il rejoint *L'Équipe Magazine*, où il nommé rédacteur en chef chargé d'investigation. Sollicité par Edwy Plenel, il décide pourtant en 2008 de revenir aux « affaires » et se lance dans l'aventure *Mediapart*. « *En m'éloignant, je me suis rendu compte que j'étais en manque. L'accoutumance à l'info et au scoop existe. Je pense que c'est une drogue. Un jour il va falloir que j'arrête, mais ça va être difficile* » ●

ENQUÊTE

Police, justice, Presse...

UN JEU DE DUPES au coeur des « affaires »

Magistrats, policiers, et avocats constituent une source d'information inévitable pour les journalistes chargés de couvrir les dossiers « sensibles ». Entre connivences et manipulations, s'est créée une relation ambiguë qui affiche les limites du secret de l'instruction et pose le problème du secret des sources.

C'est l'histoire d'une relation paradoxale, truffée de petits secrets et de grandes révélations, faite de mépris et de complicité. L'histoire d'une amitié à la fois fusionnelle et houleuse, orchestrée par un arrangement tacite qui, depuis de nombreuses années, fait partie du quotidien des affaires dites « sensibles ». Cette histoire, c'est celle des magistrats, policiers, avocats et journalistes qui, chaque jour, se « fréquentent » en marge des enquêtes et des procès. Leurs méthodes de travail et leurs objectifs auraient dû faire d'eux des protagonistes en perpétuel conflit. « Aussi enraciné soit-il, ce conflit ne résiste pas à l'interaction

immédiate et concrète de ces groupes qui en arrivent à une connivence, une collusion qui font de l'un l'auxiliaire de l'autre », affirme Georges-André Parent, journaliste québécois auteur d'une étude sur la relation police-médias (1). « *Le rapport de force et la tension qui devraient régler les relations entre ces quatre groupes ne sont plus là. L'apathie complice des journalistes l'emporte sur la méfiance, la réticence et l'hostilité* ».

« Copineries » et hypocrisie

Par la force des choses, journalistes, avocats, magistrats et policiers ont donc besoin les uns des autres. Ils alimentent au quotidien un rapport ambiguë jusque

dans la sphère privée. Objectif : se faire bien voir de son interlocuteur. « *Tout cela s'entretient de manière constante par des déjeuners, des rendez-vous dans les cafés. Il y a une relation de copinerie qui se crée, car nous parlons des mêmes choses et fréquentons les mêmes personnes. Parmi nos sources, il y a celles qui ne nous aiment pas. Il faut se débrouiller pour que celles qui nous aiment soient les mieux informées* », explique Gérard Davet, journaliste au service « Enquêtes » du quotidien *Le Monde* (2). « *Je tutoie très peu de gens et ne suis parti en vacances avec personne* », nuance Laurent Valdiguié, rédacteur en chef du service « Investigation » de l'hebdomadaire

Paris Match. « Mais il y a dans ce milieu des sources que je côtoie depuis dix ans et que je connais mieux que certaines personnes de ma famille » (3). Cependant, aussi inévitable soit-elle, cette alchimie artificielle donne lieu à une partie de cache-cache entre ses protagonistes sur le parvis des tribunaux et des commissariats. La faute à « un système un peu hypocrite géré par une loi qui théoriquement interdit tout contact entre journalistes, juges, et policiers », précise Jean-Marie Pontaut, chef du service « Investigation » de l'hebdomadaire L'Express (4). « Le journaliste possède néanmoins des intermédiaires à tous les niveaux. Les avocats vous parlent et vos réseaux personnels vous parlent. En particulier dans la police ».

Un secret mal gardé

L'article 11 du code de procédure pénale somme les professionnels du droit à respecter le secret de l'instruction. En vertu de la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence, le procureur de la République est en théorie le seul à pouvoir s'exprimer devant la presse. En pratique, policiers, avocats, et magistrats sont quelques-uns à entretenir de bonnes relations avec les journalistes, prenant de court leur hiérarchie en révélant à leurs meilleurs ennemis certains secrets des « affaires ». « Aujourd'hui, plus personne ne croit au secret de l'instruction » affirme Hervé Gattégno, journaliste à l'hebdomadaire Le Point. « La plupart des journalistes n'en ont rien à faire. Idem pour les gendarmes ou les avocats. On ne l'oppose au journaliste que dans de très rares cas. Par exemple, celui où une personnalité est mise en cause » (5). Un jeu du chat et de la souris que décrypte Christophe Bigot, avocat au barreau de Paris : « Il y a une hypocrisie parce qu'à un moment ou à un autre des dossiers d'instruction, il y a forcément quelqu'un qui a intérêt à parler. Parfois c'est le juge, parfois c'est l'avocat, parfois c'est le procureur. Ce qui est gênant, c'est que le secret de l'instruction est un moyen pour les professionnels du droit d'instrumentaliser le journaliste » (6).

Dérapages contrôlés

Après trente-trois années passées dans la police, Dominique Martin, 55 ans, en connaît un rayon sur les journalistes et leurs méthodes. Les sollicitations et des

coups de téléphone intéressés, cet ancien chef de groupe de la Brigade Financière de Grenoble, aujourd'hui retraité de la police judiciaire, affirme avoir toujours tenté de les concilier avec le secret d'instruction auquel il était soumis. « Souvent, des journalistes téléphonaient pour confirmer des informations », se souvient-il. « Ce qu'ils demandaient, c'était s'il y avait matière à s'engager sur une affaire pour être le premier. De notre côté, nous nous attachions à respecter le droit et à travailler dans la discrétion. Toute personne est censée être innocente tant qu'elle n'a pas été condamnée. C'est notre principal point de discorde avec eux » (7).

« On noue des liens avec un journaliste que l'on a jaugé, qui est fiable et compétent ».

Dominique Martin, ancienne de la PJ de Grenoble.

Le policier avoue pourtant s'être lié d'amitié avec des journalistes qu'il a rencontrés sur le terrain au fil des années et des enquêtes. Des journalistes auxquels il a donné des tuyaux. Mais pas à n'importe quelle condition. « S'il y a contacts, ce ne sont que des contacts contrôlés. En général, on noue des liens avec un journaliste que l'on a jaugé, qui est fiable et compétent. Quand un enquêteur précise à un journaliste que l'information qu'il vient de lui livrer doit rester confidentielle, il doit être certain que le journaliste ne va pas la dévoiler », explique-t-il. « Sur une trentaine de journalistes que vous connaissez, vous savez qu'il y en a certains à qui vous pouvez faire confiance. Doivent alors se créer des rapports droits, sans ambiguïté, et l'instauration d'une confiance réciproque ».

Garder sous contrôle l'information sensible et tenir à distance les journalistes. Tel est le but des enquêteurs de la police. Pour Gérard Cea, ancien expert du délit financier à la PJ de Lyon, l'arrivée de la presse en amont des procès a

L'article 11 du code de procédure pénale somme les professionnels du droit à respecter le secret de l'instruction.

ENQUÊTE



Photo : D.R.

poussé les policiers à user de malice pour concilier le droit de réserve et la liberté d'informer. « Face aux journalistes, je n'ai toujours fait que confirmer ou infirmer les informations. Il faut savoir qu'en général, l'enquêteur n'aime pas voir la presse marcher sur ses plates bandes. Nous sommes soumis à un devoir de réserve en tant que fonctionnaire de police et au secret d'instruction en tant qu'officier de police judiciaire » (8).

Au sein des palais de justice, la méthode est également régulièrement utilisée pour contourner les barrières dressées par le secret de l'instruction. Cependant, pour Karl Laske, journaliste au service société du quotidien *Libération*, l'idée répandue qu'il y aurait une alliance factuelle entre juges et journalistes est fautive. « Quand tu contactes les juges, 50% d'entre eux ne te répondent pas. Le reste ne veut pas parler, mais accepte de te dire que tu n'es

pas dans l'erreur ou de confirmer des informations. Pour eux, il y a un secret total de l'instruction. Par la suite, ceux qui s'expriment le font lorsque la pression est trop forte de la part des politiques » (9). « Si j'appelle un juge d'instruction, je sais qu'il n'a théoriquement pas le droit de me parler. Pour beaucoup, ce n'est même pas la peine de leur demander l'heure », confirme Hervé Gattégno. « Si je le connais, je me permets parfois d'insister. Ceux qui

ATTENDEZ-VOUS À APPRENDRE

Policiers et journalistes. Pas la même méthode, mais la même passion

Souvent aux mêmes endroits, parfois au même moment, ils n'ont ni les mêmes objectifs, ni les mêmes méthodes, mais croisent les mêmes informations. Si pour le journaliste, l'objectif numéro un reste d'informer le public, la police s'attache à donner aux magistrats les moyens de juger ceux contre lesquels ont été relevées les infractions en apportant des preuves. « Le journaliste est là pour raconter la vie des voyous et pas pour les envoyer en prison. C'est une différence gigantesque avec la police », insiste Frédéric Ploquin, journaliste à l'hebdomadaire *Marianne* (1). « Ils font un vrai travail utile pour la République et nous pour la démocratie », analyse de son côté Gérard Davet, journaliste au quotidien *Le Monde* (2). Qui a commis le crime ? Comment a procédé l'auteur du détournement de fonds ? Le policier doit matérialiser l'infraction quand les journalistes interrogent les témoins. Sur le terrain, une réalité : l'insigne du policier l'emporte le plus souvent sur la carte de presse.

Pour satisfaire leurs buts respectifs, les moyens utilisés sont à la mesure des ressources financières et logistiques dont disposent les deux professions. Et à ce petit jeu là, la police fait mouche. « En matière criminelle, beaucoup de moyens se sont étoffés au fil des années grâce à la technologie. On pense notamment aux tests ADN, aux écoutes téléphoniques », détaille Dominique

Martin, ancien chef de groupe de la Brigade Financière de Grenoble (3). « Dans les enquêtes financières, nous appliquons des méthodes de recherche policières. Nous employons les perquisitions, les gardes à vue, et tout ce que peut nous donner le code de procédure pénale. Nous pouvons également demander l'aide de toute l'administration qui travaille pour nous - douanes, services fiscaux, NDLR -, et exercer un pouvoir de coercition que n'a pas le journaliste ».

« Le journaliste est là pour raconter la vie des voyous et pas pour les envoyer en prison ».

Frédéric Ploquin, journaliste à *Marianne*.

Face à la machine de guerre policière et son artillerie lourde, le journaliste possède néanmoins quelques avantages qui lui permettent parfois d'avoir une longueur d'avance. Pas de perquisitions. Ni de commissions rogatoires, ni d'auditions. Juste un soupçon de malice pour soutirer quelques détails aux protagonistes des « affaires ». « Notre pouvoir d'enquête repose sur la bonne volonté de nos sources et sur notre astuce », souligne Vincent Nouzille, co-fondateur du site d'information *Bakchich*. « Il nous faut nous débrouiller avec ce qu'on a, à savoir notre aptitude à convaincre les gens de parler qui repose sur une capacité à avoir des sources qui ont confiance en nous et que nous ne trahissons pas. Nous cherchons une vérité un peu plus absolue, une vérité des faits qui ne

dépend pas de critères judiciaires ou policiers. Nous disposons ainsi d'une plus grande marge de manoeuvre pour traiter des événements qui ne sont pas judiciaires mais qui peuvent les expliquer » (4).

Policiers et journalistes d'investigation ont néanmoins en commun cet instinct de chasseur que les auteurs de polar aiment mettre en valeur pour tenir en haleine leur lecteur. Savoir monter et démonter un dossier. Allez chercher des preuves sur le terrain en faisant

jouer ses contacts, être à l'affût. « Un bon policier, et c'est encore plus vrai en matière financière, est un chasseur.

Un bon journaliste d'investigation, c'est également un chasseur », précise Dominique Martin. « Et un chasseur ne laisse pas partir sa proie, il la suit pour aller au bout. Cela demande des heures de travail. On a parfois des fausses pistes. Il faut être le plus endurant, il faut être le meilleur ». Comme leurs collègues journalistes, qui voient leur élan freiné par un manque de ressources financières les policiers doivent respecter des procédures parfois trop rigides. Policiers et journalistes ne font pas le même métier, mais entretiennent cette même passion : un goût prononcé pour l'enquête •

(1) Propos recueillis le 23 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Marianne*.

(2) Propos recueillis le 9 avril 2008 à Paris, dans les locaux du *Monde*.

(3) Propos recueillis le 28 mars 2008 à Grenoble.

(4) Propos recueillis le 21 avril 2008 à Paris.

parlent sont peu nombreux et ne le font que sur la base d'une relation suivie de confiance ».

Sans confiance, pas de scoop

Le secret de l'instruction et de la présomption d'innocence. Les mots qui font de la relation police-justice-journalistes un jeu compliqué sont donc lâchés. Deux principes régulièrement contournés par des protagonistes qui trouvent leur compte dans cette partie d'échecs aux règles de séduction très explicites. « Je ne suis pas dupe du fait que dans ma relation avec mes sources, il y a un rapport de séduction qui est essentiel. Il représente plus de 50% de la relation », explique Hervé Gattégno. « On joue la comédie, on prend du plaisir. C'est une chose formidable que d'être face à face avec un type dont on sait qu'il détient une information qu'on voudrait avoir et d'essayer par tous les chemins possibles d'arriver à le convaincre de vous en donner un bout, puis un deuxième, puis tout. C'est jubilatoire, même lorsque l'on échoue. C'est le sel de ce métier, surtout lorsque l'on sait qu'on est nombreux à courir après cette information ».

Au plus près des dossiers sensibles depuis plus de quinze ans, Gérard Davet insiste sur l'importance du respect que doit le journaliste à son informateur. Surtout s'il veut se placer aux premières loges d'une enquête, et être le premier informé d'une exclusivité

dont il pourra faire profiter son journal. « Magistrats et policiers n'aiment pas lorsqu'une information qui devait rester secrète sort. Souvent, ils te la donnent mais ajoutent qu'il ne faut pas qu'elle soit rendue publique », explique-t-il. « C'est à nous de ne pas trahir cette confiance. Le problème, quand tu es trop ami avec un enquêteur, c'est qu'il te raconte tout. Le plus souvent, tu ne peux rien écrire et c'est frustrant. Dans les grandes affaires, on se débrouille toujours pour sortir quand même l'information. Mais dans la mesure du possible, nous respectons la parole de notre source ». Pour le journaliste, la marge est étroite. Sans confiance, pas d'information, et sans information, pas de scoop. « Un journaliste ne peut pas se griller auprès d'un policier ou d'un magistrat, sinon il est mort », analyse Dominique Martin.

Manipulations

Qu'elle provienne d'un juge soucieux de ne pas voir son enquête enterrée, d'un policier qui cherche à provoquer

des réactions susceptibles de favoriser les investigations, ou d'un avocat qui souhaite orienter l'opinion, la « fuite » n'arrive pas au creux de l'oreille du journaliste par hasard.

Pour Henri Leclerc, avocat, et Jean-Marc Théolleyre, journaliste, co-auteurs d'un ouvrage sur les médias et la justice, « des juges et des policiers eux-mêmes renseignent les journalistes, pour éviter qu'on étouffe leurs affaires, parce qu'il n'est pas désagréable de devenir héros médiatique, ou parce qu'il veulent que la justice soit plus transparente » (10).

« Plus qu'un jeu de dupes, c'est un jeu de cons », souligne de son côté Frédéric Ploquin, journaliste au service « Investigations-Société » de l'hebdomadaire Marianne. « Les avocats spécialisés dans les affaires pénales n'ont de cesse de manipuler les journalistes. Ils leur permettent de révéler un scoop mais les embobinent sur tout le reste. L'avocat est payé pour servir une cause, un intérêt, un client » (11).

Lorsque la langue des policiers et des magistrats se délie, le scoop doit donc être consciencieusement recoupé par le journaliste pour éviter toute manipulation par ses informateurs. Vérifier les contenus des procès verbaux et crédibiliser une information sensible auprès de deux ou trois personnes constituent les points de rigueur essentiels du journaliste plongé le nez dans les « affaires ».

« La chose à ne pas perdre de vue, c'est que ma source a un intérêt à ce que l'information sorte. Moi, j'ai un intérêt à ce qu'elle me la donne », explique Gérard Davet. « Je sais pertinemment que je suis constamment manipulé, et elle sait pertinemment qu'elle me manipule. Nous en sommes toujours très conscients, l'idée est de savoir jusqu'où tout cela peut aller ». « C'est un jeu de dupes dont vous êtes conscient », ajoute Vincent Nouzille, journaliste indépendant cofondateur du site d'informations Bakchich. « Si un policier en colère vous raconte ce qui se passe dans une enquête, c'est parce qu'il souhaite que cela se sache. Mais si vous ne creusez pas l'info et que vous la publiez, vous vous faites avoir » (12).

Manipuler en toute conscience, instrumentaliser pour fructifier son propre intérêt. Pour le journaliste, le jeu qui s'engage avec sa source ne doit néanmoins pas le détourner de son principal objectif : celui d'obtenir l'information et de la transmettre le lecteur. Pour

« Ma source a un intérêt à ce que l'info sorte. Moi, j'ai un intérêt à ce qu'elle me la donne ».

Gérard Davet, journaliste au Monde.



Hervé Gattégno, l'intérêt que porte l'informateur à délivrer l'information se transforme même en arme pour l'obtenir. « Par rapport à l'information recherchée, le journaliste doit toujours se demander quelle personne la détient et peut avoir intérêt à lui la donner. Si c'est cela que l'on appelle manipulation, le journaliste doit être candidat parce que ce qui compte, c'est d'informer. Le job, c'est d'essayer de convertir cet intérêt en envie de donner l'information recherchée. Il y a un travail de séduction intellectuel, de petit mécanisme subjectif qui va faire qu'après de la même source un petit journaliste d'une petite rédaction pourra obtenir une information qu'un grand journaliste d'une grande rédaction n'aura pas réussi à obtenir ».

Informé, oui. Mais pas à n'importe quel prix. La curiosité du journaliste au contact de ses sources lui vaut parfois de se retrouver dans le box des accusés.

« En possédant un document judiciaire, vous pouviez également être dans le recel du secret d'instruction sans le savoir », témoigne Vincent Nouzille.

« Le job, c'est de convertir cet intérêt en envie de donner l'information recherchée ».

Hervé Gattégno,
journaliste au *Point*.

Autre problème : trop de précipitation à publier une information non vérifiée pour déjouer la concurrence et la sanction est immédiate. Si précieux au sein des « affaires », policiers, avocats et magistrats se muent en mauvais camarades lorsque la machine médiatique s'emballa. Se pose alors le problème du

secret des sources, comme dans le cas où le journaliste est assigné en diffamation pour avoir publié une information. Il peut, pour se défendre, présenter les pièces issues du dossier de l'instruction qu'il possède pour montrer la bonne foi de son enquête. Mais cette situation le place dans la position de receleur. « Le journaliste a le choix de trahir ses sources, ou d'être condamné lui-même. La plupart optent pour le second choix. Dans ce cas de figure là, le journaliste est néanmoins condamné à tous les coups », analyse Christophe Bigot. « Soit comme diffamateur s'il ne montre pas ses preuves, soit comme receleur s'il les montre. Le délit le plus important est commis par le professionnel du droit qui viole le secret de l'instruction mais c'est le journaliste qui va prendre car c'est le seul qui est identifiable. Il paie pour tous les autres. Il n'y a pas d'échappatoire possible ».

Heureusement, le projet de loi voté le

LE POURQUOI DU COMMENT

Le jour où les journalistes ont volé au secours des juges

Soucieux de dévoiler les affaires impliquant des hommes politiques au début des années 80, les juges ont trouvé avec les journalistes d'investigation des alliés de circonstance pour ne pas voir les dossiers étouffés. Trois témoins de cette période faste de la relation entre la justice et les journalistes la décryptent.

Jean-Marie Pontaut, journaliste à l'hebdomadaire *L'Express*. « À l'époque, le pouvoir de la presse a rejoint le pouvoir des juges. Ces derniers étaient un peu dans la situation des journalistes : ils étaient marginalisés, et se sont donc appuyés sur la presse pour s'émanciper du joug des hommes politiques, qui s'en donnaient à cour joie car il n'existait pas de loi sur le financement des partis en France. Il y a donc eu les juges Bruyère, Van Ruymbeke, et Joly qui, avec l'aide des journalistes, ont aidé à régulariser et épurer le système démocratique. Aujourd'hui, on observe un retour de balancier évident. Les journalistes d'investigation ont été trop près des juges et des policiers » (1).

Karl Laske, journaliste au quotidien *Libération*. « Il y a eu un contexte particulier et singulier, celui de l'émergence des dossiers judiciaires des années 90, où avait lieu un bras de fer entre les juges et les politiques. À un moment donné, les juges ont été un peu seuls. Il y a eu beaucoup d'offensives législatives pour faire taire leurs enquêtes. Rares ont été les juges qui ont parlé aux médias. Je ne pense donc pas que la justice ait cherché à avoir des relais dans la presse. En revanche, des journalistes ont pris parti en faveur de juges qui ont été attaqués. Il a été normal à un moment donné que certains journaux interviennent dans les tentatives de faire taire des juges, en se posant en soutien de l'indépendance de la justice. Dans ce contexte, les juges ont été en partie idéalisés par une partie du public et des journalistes » (2).

Laurent Joffrin, directeur du quotidien *Libération*. « La nouveauté durant cette période, c'est que le journalisme d'investigation a été plus libre, plus virulent et était suivi par la justice, qui enquêtait en parallèle, ou à la suite des



révélation des journalistes. Certains juges, craignant que leurs affaires ne soient enterrées, s'arrangeaient pour que cela sorte. Au début des années 80, un couple s'est donc formé entre des magistrats qui prenaient leur indépendance et des journalistes plus audacieux dans leurs révélations » (3) ●

(1) Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *L'Express*.

(2) Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Libération*.

(3) Propos recueillis le 17 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Libération*.

16 mai 2008 apporte une avancée notable en matière de secret des sources. Le texte prévoit en effet que les journalistes poursuivis pour diffamation, et qui apportent les preuves de leur bonne foi, ne pourront plus être attaqués pour recel.

Pouvoirs

D'une relation confuse s'extrait finalement une réalité on ne peut plus limpide : les journalistes, placés au centre de ce petit manège d'hypocrisie, ne détiennent plus le pouvoir d'informer. « *Le pouvoir d'informer, ce ne sont plus les journalistes mais les policiers et les juges qui l'exercent, du moins dans le champ d'action qu'ils ont en commun* », analyse Georges-André Parent. À cette dérive imputable aux policiers, avocats, et magistrats, s'ajoute celle du journaliste « justicier », qui n'hésite pas à outrepasser ses fonctions pour juger lui-même ceux qu'il croit coupables. « *Certains journalistes dits « d'investigation » se sont pris pour des juges d'instruction et ont épinglé des présumés coupables à la Une de leurs journaux comme si c'était eux qui avaient pour but de faire le grand ménage* », déplore Frédéric Ploquin. « *Beaucoup de personnages qui ont été cloués au pilori ont été blanchis par la justice dix ans plus tard* » ●

(1) Parent, Georges-André, *Presse et corps policiers : complicité et conflit*, Criminologie, Volume 20, numéro 1, 1987, p. 99-120.

(2) Propos recueillis le 9 avril 2008 à Paris, dans les locaux du *Monde*.

(3) Propos recueillis le 23 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Paris Match*.

(4) Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *L'Express*.

(5) Propos recueillis le 16 mai 2008 par téléphone.

(6) Propos recueillis le 13 mai 2008 par téléphone.

(7) Propos recueillis le 28 mars 2008 à Grenoble.

(8) Propos recueillis en novembre 2006 à Lyon.

(9) Propos recueillis le 29 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Libération*.

(10) Leclerc, Henri, et Théolleyre, Jean-Marc, *Les médias et la justice : liberté de la presse et respect du droit*, éditions CFPJ, 1996, page 20.

(11) Propos recueillis le 23 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Marianne*.

(12) Propos recueillis le 21 avril 2008 à Paris.

LE DESSOUS DES AFFAIRES

Quand la police et la justice sont dépassées

En dépit des idées reçues, la police et la justice ne sont que très rarement en retard sur la presse lorsqu'une affaire pointe le bout de son nez. « *Être dépassés par les journalistes sur une enquête signifie que nous ne sommes pas bons. On a horreur qu'un journaliste ait une longueur d'avance car dans ce cas, c'est lui qui maîtrise l'enquête* », confesse Dominique Martin, ancien de la Brigade Financière de Grenoble (1). Pour Fabrice Lhomme, journaliste au site d'information *Mediapart*, mener une enquête à son terme quand on est journaliste est un fait rarissime. « *Aujourd'hui, nous ne restons en avance sur la police et la justice, le temps que le rouleau compresseur se mette en marche et tout nous tombe dessus* » (2). « *Les journalistes d'investigation pêchent dans la besace des juges et des policiers, qui ont eux-mêmes déjà pêché* », explique Frédéric Ploquin, journaliste à *Marianne*. « *Il est très rare d'aller déterrer des choses que la police n'a pas encore traitées, mais ça arrive. Dans ce cas, tout est plus délicat à gérer car les personnes en cause ne sont pas encore passées par les tuyaux de la justice* » (3). Pourtant, aussi rare soit-elle, la paternité de certaines révélations est à attribuer aux journalistes.

L'affaire des faux électeurs de Jean Tibéri dans le V^e arrondissement de Paris, par Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard Enchaîné*.

« Un jour, un haut fonctionnaire vient me voir en me disant qu'il y a trois ou quatre mille faux électeurs dans l'arrondissement géré par Jean Tibéri. Au départ, je n'y crois pas, d'autant qu'il ne me donne aucune preuve de ses dires. Néanmoins, il insiste pour dire que c'est vrai. En recherchant sur la liste des électeurs, mes collaborateurs à la rédaction découvrent des numéros de la rue Saint-Jacques, à Paris, qui n'existaient pas. Au bout d'un certain temps, ils comptabilisent 800 faux électeurs. Tout ce travail a pris quatre mois avant d'être publié. Nous ne recevons aucun droit de réponse de Tibéri, aucune menace de

procès. Jusqu'au jour où un écologiste porte plainte. Les gendarmes ont été mis sur l'affaire. Ils ont mis quelque chose comme trois ans pour trouver 3 000 faux électeurs. Voici un exemple de travail d'enquête qui n'a pas été initié par la justice. L'enquête sur l'affaire « Carignon », menée par un petit camarade, avait pris beaucoup de temps. Nous étions là aussi en avance sur le juge. Les poursuites contre Carignon n'ont été engagées qu'après la publication de nos révélations » (4).

L'affaire « Whip », société chargée de financer certaines activités privées d'Alain Carignon, ancien maire de Grenoble, par Eric Merlen, journaliste indépendant.

« Au printemps 1989, je rentre d'un long voyage au Cambodge. En ouvrant ma boîte aux lettres, je découvre une masse de tracts électoraux et de publications, dont quatre éditions du mensuel *Dauphiné News* et quelques exemplaires du bihebdomadaire *News*. En les consultant, je remarque qu'elles sont toutes exclusivement orientées de manière à assurer la campagne écrite du maire sortant Alain Carignon. Je me suis dit que tout cela avait un coût et ressemblait étrangement à du lobbying américain. Comme nous, journalistes, sommes plus libres que les policiers, j'ai cuisiné un directeur commercial proche de Carignon que je soupçonnais au cœur du système. Il a fini par avouer. L'affaire aurait pu sortir plus tôt, mais les anciens du PS, qui savaient, se taisaient. Le problème, c'est que Carignon tenait l'opposition et les juges. C'est une lettre anonyme reçue par le Parquet de Grenoble, par la suite envoyée à son homologue de Lyon, qui a débloqué la situation » (5) ●

(1) Propos recueillis le 28 mars 2008 à Grenoble.

(2) Propos recueillis le 22 avril 2008 à Paris.

(3) Propos recueillis le 23 avril 2008 à Paris, dans les locaux de *Marianne*.

(4) Propos recueillis le 16 avril 2008 à Paris, dans les locaux du *Canard Enchaîné*.

(5) Propos recueillis par téléphone en novembre 2006.

ENTRETIEN

Edwy Plenel

Le journaliste est un apporteur de mauvaises nouvelles

Edwy Plenel, 56 ans, fondateur du site d'information *Médiapart*, lors de son passage à Lyon, le 18 février 2008.

Photos : Fabrice Catérini / fabricecatérini.com

Très critique envers le journalisme actuel, l'ancien directeur du *Monde* prône un retour à l'enquête. Entretien.

Contre-enquête : Comment définiriez-vous le journalisme d'investigation ?

Edwy Plenel : En général, la réponse classique qui est faite par la profession, c'est que « journalisme d'investigation » ne veut rien dire. C'est un pléonasme. Tout journalisme est d'investigation. Ordinairement, je préfère parler de « journalisme d'enquête », car le terme « investigation » est un anglicisme. Le journalisme d'enquête, c'est aller à la recherche des réalités, et ne pas considérer qu'elles nous viennent. L'enquête, au sens général, c'est d'abord ça. Après il y a évidemment l'enquête au coeur d'un domaine fermé. Souvent, on applique cela aux affaires d'État et de secrets d'État, aux affaires policières et financières. Aujourd'hui, nous sommes

face à un journalisme passif, de compte-rendu. Pas par manque de volonté, mais parce que l'agenda est là, parce qu'il nous envahit et nous piège. Un bon journal est un journal qui doit bousculer, faire réagir.

« Le journalisme d'enquête, c'est aller à la recherche des réalités, et ne pas considérer qu'elles nous viennent ».

Dans quel domaine le journalisme d'enquête joue-t-il son rôle le plus important ?

E.P. : Aujourd'hui, l'univers le plus difficile et le plus essentiel de l'investigation, c'est l'univers économique. C'est un univers plus opaque qu'ailleurs, un mélange de puissance liée à la « financiarisation » de l'économie et de culture française où au fond tout le monde se protège avec un certain côté incestueux. Il y a vraiment une nécessité d'aller au coeur de ce domaine pour exercer un véritable contre-pouvoir. Cela dit, le

journalisme d'enquête recoupe toutes sortes de domaines. Par exemple, je pense qu'un journalisme d'enquête sur la société française est nécessaire. Au moment des émeutes de 2005, on a vu comment une partie de la presse nationale ne connaissait pas son territoire. Nous n'étions pas capables de prendre le RER, d'aller au-delà du périphérique. Se posait même la question de se rendre sur place avec un fixe, comme en Irak. Des journalistes suisses de *L'Hebdo* sont venus nous faire une petite leçon en nous racontant la société que nous, journalistes français, n'avons pas été capables de raconter.

Selon vous, faire de l'enquête, c'est donc avant tout pratiquer un journalisme de terrain au quotidien...

E.P. : Pour moi, la bonne enquête, c'est une continuité, celle du rubricard qui travaille. Prenons l'exemple de Seymour Hersh, journaliste au *New Yorker*. C'est un rubricard. Il fait le pentagone depuis les années 60. Il suit les colonels, les officiers, le monde militaire. Ses sources, sur l'administration Bush, c'est des militaires. C'est un porc-épic, c'est un type sauvage. La vérité sur les armes de destruction mas-

sive, c'est lui. La révélation du massacre de My-lai, au Vietnam, c'était déjà lui. Lorsqu'en 1980, j'arrive au *Monde*, je suis un rubricard. Et puis à l'occasion d'un été où il y avait des attentats, il y a eu besoin de renforts. On me propose la rubrique police. C'est ce travail de rubricard qui m'a amené à tomber sur des secrets d'état. D'ailleurs, il y a beaucoup d'endroits, comme l'Assemblée Nationale ou le Parlement, qui ont été délaissés ces derniers temps par les rubricards. Ce sont des mines d'infos. Dans un journal comme *Le Monde*, il n'y a plus qu'un rubricard pour les deux assemblées. Aujourd'hui, on vous présente comme des révélations des infos issues de dossiers judiciaires, de procès verbaux. Pourtant, en amont de la justice, il y a la police, les policiers de terrain. C'est là qu'il faut aller, dans les congrès de syndicats de police, pour nouer des contacts. Cela permet de se dire que l'on est pas otage d'un avocat qui donne accès au dossier, que l'on a d'autres points de vue sur l'enquête.

« La clé de l'investigation, c'est d'être soutenu ».

L'investigation journalistique, n'est-ce pas également entretenir un réseau de sources fiables, posséder un carnet d'adresses fourni ?

E.P.: Le journaliste n'existe pas sans ses sources. C'est pour cela que la protection des sources est un élément essentiel du rôle démocratique des journalistes. Il faut absolument renforcer la protection des sources. Nous ne sommes pas des auxiliaires de justice, encore moins des auxiliaires de police, et certainement pas des auxiliaires des services de renseignement. Nous ne sommes pas des indicateurs. Ce qui m'inquiète, c'est que certains magistrats et confrères oublient ces règles. Il faut rappeler aux magistrats et aux politiques que nous, journalistes en démocratie, devons avoir le droit de rencontrer des gens pas fréquentables. On doit avoir le droit de fréquenter des bandits, de rencontrer des voyous. On ne peut pas demander à tout le monde sa légion d'honneur et son certificat de baptême pour en faire une bonne source. En ce

qui concerne l'information sensible, les sources sont vraiment primordiales. Le crédit que la source aura en vous doit être un crédit sur votre travail. Sinon, c'est qu'il y a autre chose que cette relation professionnelle au point de départ.

Lorsque l'enquête dure plusieurs mois, une certaine connivence s'installe forcément entre le journaliste et sa source. N'est-ce pas dangereux pour l'information ?

E.P.: Les sources, ça s'éduque. Dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, quand le commandant Jean-Michel Beau, qui avait un peu couvert les irrégularités, me rencontre et me dit : « *bonjour Edwy* », je sais qu'il me respecte, même si j'ai publié des informations qui n'ont pas été bonnes pour lui. Il me respecte pour le sérieux de ces informations. D'autre part, si une source amie commence à vous intoxiquer, à vous balader, vous ne devez plus avoir de contact avec elle. Du jour au lendemain, elle doit être rayée pour avoir trahi ce climat de confiance. Dans la relation de distance à une source, il peut arriver des accidents. Il m'est arrivé une fois de me retrouver dans une relation où un lien personnel a commencé à se nouer. C'était un policier. Elle a pu se nouer car ce policier n'a jamais usé de cette amitié pour peser sur ce que je faisais. Notre métier, c'est cet art là. Il faut être à la fois très près et très loin. Il faut gagner une confiance qui n'empêche pas la distance.

Pensez-vous qu'un retour au journalisme d'enquête soit nécessaire contre la passivité des rédactions ?

E.P.: On entend certains éditorialistes dire qu'ils ont un problème avec le journalisme d'investigation. Le journalisme que j'appelle « de gouvernement » est un journalisme de jugement, de commentaires, d'éditoriaux. Il peut-être très brillant, et je le respecte. Mais je dis juste que ce n'est pas le coeur de notre métier. Si on en fait la référence de notre métier, on oublie le b.a-ba. Revenons à notre travail. Notre première discipline est une discipline de vérification. Il faut se relire, vérifier, recouper, etc. Dans un monde surinformé, la question de la hiérarchie, du tri, de la pertinence, est également fondamentale. Aujourd'hui, même le mensonge peut arriver. Après le 11 septembre, la démocratie américaine y est tom-

bée avec les armes de destructions massives. Elle s'est réveillée deux ans après grâce à ce journaliste du *New Yorker*, qui a sonné la fin de la récréation. Il a révélé Abou Ghraib, les tortures, etc. Aujourd'hui, tout cela est public. Deux ans après, le travail a donc été fait, mais entre-temps, les dégâts ont eu lieu, et ils sont incommensurables. Nous ne sommes pas à l'abri des manipulations. Le « suivisme » peut entraîner le fait qu'un mensonge fonctionne.

Peut-on lutter contre ce suivisme en favorisant un pluralisme dans la presse ?

E.P.: Le pluralisme de la presse, c'est de confronter les agendas. La présidence actuelle impose son agenda au pays. On a un président qui, tous les jours, a un événement. C'est un problème démocratique. Notre enjeu est là : la pluralité des agendas, et le rapport à la réalité de faits. Nous avons à reconquérir notre légitimité. Produire des vérités de fait, produire des informa-



ENTRETIEN

tions, ça se travaille. Il faut aller sur le terrain, enquêter, trouver, vérifier, et recouper. Hiérarchiser, contextualiser. Un fait, il a une histoire, une profondeur, il n'est pas uniquement dans l'imédiat. Comprendre l'opacité des choses, c'est important. Commenter ce fait, discuter de ce fait, le critiquer, en débattre, émettre des jugements, ce n'est pas notre compétence. On peut le faire, et on le fait. Mais c'est la liberté d'expression de tout le monde. Les opinions, c'est une chose, et la vérité des faits, s'en est une autre. Dans ce métier, nous autres journalistes, devons trouver des informations qui dérangent nos propres opinions.

« Le journaliste qui revendique le droit d'aller chercher une information difficile doit accepter d'avoir la morale d'un boxeur ».

Sans une presse indépendante, le journalisme d'enquête peut-il réellement jouer son rôle ?

E.P.: La question de l'indépendance de l'information en France se pose. C'est aberrant de voir que les principaux acteurs de la presse - les industriels -, qui possèdent les principaux groupes d'information, n'ont pas l'information comme premier souci. Leur premier souci, c'est l'industrie de l'armement, le commerce en Afrique, l'aviation.

Mais il n'est pas seulement question de savoir qui contrôle économiquement les journaux. Ces acteurs économiques sont tous très liés, intimement, à l'homme le plus puissant de France. Notre système présidentiel ramène tout à une seule personne. C'est contradictoire avec la liberté, et avec l'indépendance de l'information.

L'investigation possède également sa part d'ombre. On pense notamment manipulations qui ont suivi les révélations de l'affaire Clearstream...

E.P.: J'étais le directeur de la rédaction du *Monde* lorsque la première affaire *Clearstream* a démarré, en 2001. Après quelques vérifications, j'ai refusé de publier les bonnes feuilles de l'enquête. Si je les publiais, j'en étais autant responsable que son éditeur. J'ai dit que cette enquête ne tenait pas la route. Selon moi, elle comportait des erreurs. Elle était trop confuse, trop personnelle, contradictoire. Quelques vérifications élémentaires sur des points précis manquaient. Une enquête c'est comme un château de cartes : s'il en manque une, tout peut s'écrouler.

Je n'ai pas cru à l'idée qu'il y ait un établissement qui soit la boîte noire de la finance corrompue. Et parallèlement, cette enquête ne le démontrait pas. Aucun grand journal s'occupant de la finance internationale, aucun enquêteur du *Financial Time*, du *Wall Street Journal*, de *The Economist*... n'a porté crédit à la première affaire *Clearstream*. Il n'y a qu'en France qu'elle existe.

C'est, hélas, le fantasme journalistique de départ qui a permis à la deuxième

affaire *Clearstream* de s'épanouir. C'est une bonne chose de se battre contre la corruption, les circuits d'argent opaque. Mais à travers ce travail, on a cherché la réalité de ses convictions. Résultat, c'est la vérité qui a été tordue. Ce que l'on ne peut prouver, sourcer, ou démontrer factuellement n'existe pas dans notre métier.

Le mythe du journaliste d'investigation est-il toujours présent au sein de la profession ?

E.P.: Je défends, je revendique ce journalisme d'investigation qui est « démonisé » par ce que j'appelle le journalisme de gouvernement, de pouvoir. Mais je ne le fantasme pas pour autant. Notre travail, c'est d'abord un bon carnet d'adresses, une bonne rigueur, une relation de confiance - et non pas de servilité - avec nos sources, en se faisant respecter et en les respectant. La clé de l'investigation, c'est d'être soutenu. Quand on sort une nouvelle qui dérange, qui bouscule une entreprise, un parti politique, une collectivité quelle qu'elle soit, c'est normal que l'on prenne des coups. Il ne faut pas croire que l'on puisse avoir le beurre et l'argent du beurre. Nous sommes un apporteur de mauvaises nouvelles. J'ai toujours dit que le journaliste qui revendique le droit d'aller chercher une information difficile, doit accepter d'avoir la morale d'un boxeur, à qui on apprend à encaisser avant de lui apprendre à donner des coups. Il faut apprendre à encaisser ●

Propos recueillis à Lyon les 18 février et 20 mars 2008.



EDWY PLENEL

1952 Naissance à Nantes.

1976 Rejoint l'hebdo *LCR Rouge*.

1980 Rejoint *Le Monde*.

1981 Participe à la révélation de l'affaire des *Irlandais de Vincennes*.

1985 Placé sur écoutes par la cellule antiterroriste de l'Elysée, désireuse de connaître ses sources dans l'affaire du *Rainbow Warrior*.

1992 Publie *La part d'ombre*, premier de ses trois ouvrages sur la présidence de Mitterrand.

1996 Devient directeur du journal *Le Monde*.

2004 Quitte *Le Monde*. Un départ précipité par *La face cachée du Monde*, un livre accusateur sur la gestion du quotidien.

2008 Fonde *Médiapart*. Le site, dont l'enquête est le cheval de bataille, est lancé le 16 mars.

Poil à gratter

PAR BENOIT PAVAN

Difficile d'imaginer qu'il en sera autrement. À la lecture de ce travail, nombreux seront les journalistes qui pointeront ses failles et stigmatiseront ses lacunes. Je les entends d'ici rouspéter parce qu'une idée va à l'encontre de ce qu'ils supposent être le droit chemin. Parce qu'un argument remet en cause leur vision de la profession. Le sondage sera probablement pointé du doigt pour ses résultats. Beaucoup refermeront même ces trente-deux pages après avoir brièvement parcouru les premières d'entre elles. À l'inverse, ceux qui applaudiront ne seront que quelques-uns. Qu'importe ! Les interviews menées sur le terrain pour le réaliser avaient annoncé la couleur : le sujet dérange.

Au cours des quelques semaines passées à patauger dans la marmite de l'investigation, une chose a frappé l'esprit du journaliste débutant que je suis : le journalisme d'investigation contrarie autant les journalistes et la profession que ceux qu'il incrimine.

Tous, sauf peut-être ceux qui le pratiquent. Pourquoi ? Certainement parce qu'ils sont peu, malgré son importance, à lui donner la priorité. À privilégier ses règles de rigueur, ces principes qui doivent être ceux de tout journaliste. Rien qu'à l'évoquer, le sujet refile des boutons à certains patrons de presse et irrite les « gratte-papier » qui ont succombé aux sirènes des communiqués de presse. Ainsi, le chemin vers le bouclage de ses quelques pages fut long et tortueux. Il fallut d'abord encaisser toute sorte de remarques, plus déroutantes les unes que les autres. Extrait : « *Le journalisme d'investigation n'existe plus, c'est fou que vous vous y intéressiez* ». Il fallut ensuite se détourner des commentaires les plus virulents, réceptionnés avant même que les premières lignes de ce magazine ne soient couchées sur le papier. Je préfère vous en faire grâce.

La cause de cette réticence est simple : les journalistes, si prompts à mettre leur nez dans les histoires des autres, n'aiment pas parler d'eux-même. D'ailleurs, il suffisait d'évoquer l'objet du travail à mon interlocuteur pour voir son visage se transformer. De mentionner l'existence d'un questionnaire pour voir les portes se refermer : « *l'enquête, c'est aller sur le terrain, je ne vais pas faire le boulot à votre place !* ». Et la boîte mail de se remplir de réprimandes. Il y eut les reproches concernant l'approfondissement d'un thème que beaucoup, dans les rédactions, n'osent pas aborder. « *Trop polémique* », nous rétorque-t-on la plupart du temps. Il y eut les reproches adressés à l'enquête d'opinion menée pour apporter un support statistique aux témoignages

récoltés sur le terrain. « *Trop osée* ». Le journalisme d'investigation dérange et divise. Jusque dans son propre camp.

Avant de pénétrer le monde des « investigateurs », on s' imagine une jungle semée d'embûches où le moindre bout de chair fraîche donne lieu à de rudes affrontements entre prédateurs. L'image est certes grossière, mais reflète le milieu. Parmi ceux que l'on peut classer dans la caste des « enquêteurs », très peu acceptent de partager leurs secrets. Logique, puisqu'il appartient à des entreprises de presse en concurrence. Beaucoup, d'ailleurs, ne s'apprécient pas. Certains vont même jusqu'à mettre des bâtons dans les roues. À se tirer dans les pattes. On devine ainsi l'importance du carnet d'adresses. Et le pouvoir que peut détenir celui qui, pour une affaire donnée, est le seul à avoir accès à la source que tout le monde s'arrache. Alors, forcément, la compétition est inévitable. Alors forcément, vitesse et prises de risques viennent se mêler au jeu. Elles occasionnent parfois des erreurs.

« *Le journalisme d'investigation n'existe plus. C'est fou que vous vous y intéressiez.* »

Drôles de zigotos, ces journalistes d'investigation. Ils sont peu nombreux.

Tous ont un parcours différent, une manière de travailler et une vision du métier qui leur est propre. Mais tous ont un point commun. Ce goût prononcé pour la chasse à l'information exclusive, compromettante. Être journaliste d'investigation, c'est posséder un état d'esprit que beaucoup de journalistes n'ont pas. C'est être entêté. C'est être patient et méticuleux. C'est vivre pour l'enquête. Aujourd'hui, ce goût

de la révélation ne court plus les rédactions. Pour le journaliste lambda, il faut cracher les quelques feuillets commandés le plus vite possible. Au grand détriment de la vérification. Alors parfois, là aussi, il y a des couacs.

Dans les journaux, magazines, et chaînes de télévision, partout, ce sont les mêmes mots aguicheurs qui s'affichent : « révélation », « enquête ». Pour tout et n'importe quoi, on fait passer l'information la plus insignifiante pour un scoop d'envergure. Si les journalistes d'investigation ont quasiment disparu des entreprises de presse, ces dernières continuent d'utiliser les termes qui se rapportent au genre pour vendre les sujets les plus improbables. Autre chose. Les interviews menées pour réaliser ce travail ont nettement mis en exergue qu'il n'y a pas de place pour l'objectivité lorsqu'il s'agit d'aborder ce qu'est le journalisme d'investigation. Chacun son opinion et aucun consensus. Les journalistes qui considèrent l'investigation comme la base de la profession rappelleront qu'il en est de même pour le journalisme tout court ●

Contre
Enquête

Numéro spécial - Juin 2008